

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

19°

ALGER

31°

TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 22 - Samedi 23 Mars 2013 - 10-11 Jumada Al-Awwal 1434 - N° 228 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE - MAURITANIE

## 5 accords de coopération signés

● Fin de la visite du Premier ministre [Page 5](#)



ALGÉRIE-ALLEMAGNE

M. Guenaïzia examine avec des responsables allemands un projet de partenariat dans le secteur de l'électronique

[Page 5](#)

ALGÉRIE-UE

Programme P3A : 4 projets de jumelages institutionnels prochainement concrétisés

[Page 5](#)



# HABITAT AADL LES SOUSCRIPTEURS DE 2002 CONVOQUÉS POUR AVRIL

32 000 souscripteurs concernés

Création prochaine d'une société de maintenance des ascenseurs de bâtiments

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) entamera la réception des souscripteurs de l'année 2002 à partir d'avril prochain pour l'actualisation de leurs demandes, a indiqué le directeur de l'agence, M. Elias Benidir.

Le nombre des souscripteurs de 2001 reçus par l'AADL pour l'actualisation de leurs demandes de logement n'a pas dépassé les 70% de demandeurs par jour, ce qui permet d'accélérer l'opération et recevoir les souscripteurs de l'année 2002 à partir d'avril prochain, a déclaré M. Benidir à l'APS. Sur les 20 000 souscripteurs convoqués jusqu'à présent par l'AADL, seuls 13 000 souscripteurs se sont présentés à leurs rendez-vous, a expliqué M. Benidir. Ainsi, le taux d'affluence moyen des souscripteurs reçus est de 60 à 70% par jour.

«Ce taux nous laisse croire qu'au moins 30% des premiers souscripteurs du programme AADL ont pu régler leurs problèmes de logement, par l'aide de l'Etat ou par d'autres moyens, durant les douze dernières années», a estimé le directeur. [Page 3](#)



ATTENTAT DE DAMAS (SYRIE)  
**49 morts**  
dont le grand savant Mohammad Saïd al-Bouti

L'Algérie condamne avec «la plus grande force» l'attentat contre la mosquée Al-Imane

[Page 15](#)



CONFLIT KURDE (TURQUIE)  
**Le chef du PKK appelle au cessez-le-feu**

[Page 15](#)

SCIENCE et VIE  
Deux ans après FUKUSHIMA, la forêt contaminée «à vie» ?  
Pages 12-13

HISTOIRE ALGÉRIE - FRANCE  
La pièce théâtrale «DIALOGUE» adaptée de l'œuvre de Germaine Tillon, en représentation à Paris



[Page 14](#)

FOOTBALL  
ÉLIMINATOIRES DU MONDIAL 2014  
ALGÉRIE-BÉNIN  
**HALILHODZIC face à la presse aujourd'hui**

[Page 24](#)

JUSTICE  
GUÉ DE CONSTANTINE  
LE PRIX DE LA TRAHISON  
**15 ans de prison pour le criminel**

[Page 16](#)



## MÉTÉO 19° à Alger

RÉGIONS NORD :

Ennuiement progressif la journée du samedi sur les régions de l'Ouest accompagné de quelques pluies gagnant en cours d'après-midi et en soirée les régions du Centre et de l'Est. Temps devenant frais et variable à partir de dimanche avec localement des averses de pluie le même jour notamment sur les régions du Centre et de l'Est. Les températures maximales varieront de 16°C à 22°C en général avec tendance à la baisse notamment à partir de dimanche. Les vents seront faibles à modérés.

## 31° à Tamanrasset

RÉGIONS SUD :

Les températures maximales varieront généralement de 22°C/30°C avec des pics de 36°C vers l'extrême sud. Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable vers le sud-ouest et le Sahara central.

Algéro	max	19°	min	10°
Oran	max	17°	min	09°
Annaba	max	22°	min	10°
Béjaïa	max	21°	min	13°
Tamanrasset	max	31°	min	20°

**ILLIZI**

## 50 dossiers d'investissement étudiés

Une cinquantaine de dossiers d'investissement ont été étudiés par la commission de promotion de l'investissement et de régulation du foncier (Calporef) de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces projets d'investissement, touchant divers secteurs d'activité, sont localisés dans les communes d'Illizi (18), In-Amenas (14), Bordj Omar Driss (8), Djebel (6) et Debdab et Bordj El-Haouès (2 chacune), a-t-on précisé. Parmi les dossiers examinés, 22 ont été analysés, 17 ont été reportés et les autres rejetés, a-t-on fait savoir. Intervenant mercredi lors des travaux de la commission de wilaya chargé de l'investissement, le wali d'Illizi, M. Ali Madoui, a appelé à accorder une priorité aux projets véhiculant un investissement «conséquent», à l'instar des projets de réalisation de briqueteries, de cliniques médicales, de villages touristiques et autres, en accélérant les procédures administratives nécessaires à leur création.

Une douzaine de représentations figurent au programme des 2<sup>e</sup> journées théâtrales de Tindouf, prévues du 24 au 30 mars courant, a-t-on appris auprès de la direction de la culture de la wilaya. Les troupe théâtrales «Afak» de Batna et «Mozaïque» de Sidi Bel-Abbès, celles des arts dramatiques d'Adrar et de la maison de la culture de Naïma, la coopérative de théâtre de Laghouat et la troupe du Théâtre régional de Saïda, se succéderont sur les planches de la salle «Enoussour» (aigles) de Tindouf pour «s'arracher» le prix du Darâa D'or, a indiqué le chef de service des activités et manifestations culturelles à la direction de la culture de Tindouf. Selon M. Abdallah Hamel, le programme de ces journées qui coïncident avec les vacances scolaires, prévoit, outre une exposition sur des personnalités algériennes du monde du théâtre, des représentations théâtrales pour enfants animées, à la place des martyrs de la ville de Tindouf, par la dramaturge Naïma Mehlayha et une troupe de Sidi Bel-Abbès qui devront également se produire dans la commune d'Oum-Laâssel.

Le jury de ces journées théâtrales est composé de figures du monde du théâtre de la wilaya d'Oran, l'écrivain Bouziane Benachour et le metteur en scène Mohamed Bakhti, a signalé la même source.



## DU 23 MARS AU 6 AVRIL LES ENFANTS FÊTENT LE PRINTEMPS AVEC ARTS ET CULTURE

Comme à l'accoutumée, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a mis sur pied un programme spécial vacances, destiné au profit de tous les enfants qui ont aussi le droit au sourire et au bonheur de la vie.

Ce programme qui est à la fois éducatif et récréatif sera traduit par des spectacles de clown et de magie du 23 mars jusqu'au 06 avril à partir de 13h30 dans l'ensemble des bibliothèques multimédia et les centres culturels de l'Etablissement Arts et Culture.

Ce programme se décline comme suit : (tous les jours à 13h30)

**Samedi 23 mars (aujourd'hui) :**

- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Zeralda.
- Spectacle de clown à la bibliothèque multimédia Sidi Moussa.
- Spectacle de clown à la bibliothèque multimédia Sidi Youcef.

multimédia El Kittani.

**Dimanche 24 mars :**

- Spectacle de clown à la bibliothèque multimédia Rouiba
- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Sidi Youcef

**Lundi 25 mars :**

- Spectacle de clown au Centre Culturel El Magharia
- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Bentala
- Spectacle de clown à la bibliothèque multimédia Mabelma

**Mardi 26 mars :**

- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Soudania
- Spectacle de magie à la bibliothèque de jeunesse Didouche Mourad

**Mercredi 27 mars :**

- Spectacle de clown au Centre des activités culturelles Abane Ramdane
- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Rachid Kouache

## Air Algérie lance des vols en promotion à partir des villes du Sud vers le nord du pays



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé jeudi le lancement d'une promotion de 50% de réduction sur ses vols au départ des principales villes du Grand Sud algérien vers les villes du Nord. Les villes de départ concernées sont Tamanrasset, Illizi, Djedda, Timimoun, Adrar, Tindouf, Bechar, Ouargla, Ghardaïa

et In Salah à destination d'Alger, Constantine et Oran, indique-t-on de même source. Cette promotion est valable du 24 mars au 15 avril prochains pour des voyages allant jusqu'au 26 octobre 2013, précise la compagnie.

**JUSQU'AU  
30 MARS  
À ALGER**

## Première édition des Jeux nautiques de proximité de la DGSN

Dans le cadre de ses activités sportives de proximité et de loisir et à l'occasion des vacances de printemps, la direction générale de la Sécurité nationale en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 mars la première édition des Jeux nautiques de proximité de la Sécurité nationale en faveur des enfants âgés entre 6 et 15 ans au complexe de Kintan-Bab El Oued (Alger). Au programme de cette manifestation qui verra la participation des ligues de sports nautiques relevant de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, plusieurs activités et jeux nautiques, loisir et concours à l'image de tournois de beach-volley et beach-soccer, une formation en premiers soins et en secourisme assurée par des professionnels, un parcours de prévention et d'éducation routière en faveur des enfants, des balades en mer pour les familles ainsi que plusieurs autres activités.

## No Comment

### SEULE L'URNE



### 2<sup>E</sup> JOURNÉES THÉÂTRALES DE TINDOUF

## 12 représentations projetées

Une douzaine de représentations figurent au programme des 2<sup>e</sup> journées théâtrales de Tindouf, prévues du 24 au 30 mars courant, a-t-on appris auprès de la direction de la culture de la wilaya.

Les troupes théâtrales «Afak» de Batna et «Mozaïque» de Sidi Bel-Abbès, celles des arts dramatiques d'Adrar et de la maison de la culture de Naïma, la coopérative de théâtre de Laghouat et la troupe du Théâtre régional de Saïda, se succéderont sur les planches de la salle «Enoussour» (aigles) de Tindouf pour «s'arracher» le prix du Darâa D'or, a indiqué le chef de service des activités et manifestations culturelles à la direction de la culture de Tindouf. Selon M. Abdallah Hamel, le programme de ces journées qui coïncident avec les vacances scolaires, prévoit, outre une exposition sur des personnalités algériennes du monde du théâtre, des représentations théâtrales pour enfants animées, à la place des martyrs de la ville de Tindouf, par la dramaturge Naïma Mehlayha et une troupe de Sidi Bel-Abbès qui devront également se produire dans la commune d'Oum-Laâssel.

Le jury de ces journées théâtrales est composé de figures du monde du théâtre de la wilaya d'Oran, l'écrivain Bouziane Benachour et le metteur en scène Mohamed Bakhti, a signalé la même source.

### 128<sup>E</sup> ASSEMBLÉE DE L'UIP

## Noureddine Essad représentera le Parlement arabe

Le député de l'Assemblée populaire nationale (APN) Noureddine Essad représentera le Parlement arabe en sa qualité de vice-président de cette instance, aux travaux de la 128<sup>e</sup> assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), prévue du 22 au 27 mars à Quito (Equateur), a indiqué mercredi un communiqué de l'APN.

La présente session de l'UIP porte sur le thème «D'une croissance débridée à un développement maîtrisé pour une vie meilleure; nouvelles approches, nouvelles solutions». Les participants débattront des objectifs économiques qui permettent de renouer avec les traditions de différentes cultures et civilisations selon les principes de dignité, ajoute la même source.

## Un programme non-stop

multimédia Bentala

**Mercredi 2 avril :**

- Spectacle de clown à la bibliothèque multimédia Zeralda
- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia El Magharia

**Jeudi 3 avril :**

- Spectacle de clown à la bibliothèque multimédia El Kettani
- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Abane Ramdane

**Samedi 4 avril :**

- Spectacle de clown à la bibliothèque multimédia Souidania
- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Baraki

**Lundi 6 avril :**

- Spectacle de clown à la bibliothèque multimédia Douéra
- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Rachid Kouache

- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Rachid Kouache

**Jeudi 28 mars :**

- Spectacle de clown à la bibliothèque multimédia Baraki
- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Douéra

**Samedi 30 mars :**

- Spectacle de clown à la bibliothèque multimédia Mahelma
- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Didouche Mourad

**Dimanche 31 mars :**

- Spectacle de clown à la bibliothèque multimédia Sidi Youcef
- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Didouche Mourad

**Mardi 26 mars :**

- Spectacle de clown à la bibliothèque multimédia Soidania
- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Didouche Mourad

**Lundi 1<sup>er</sup> avril :**

- Spectacle de clown à la bibliothèque multimédia Sidi Moussa
- Spectacle de magie à la bibliothèque multimédia Rachid Kouache

**HABITAT**

# AADL : Les souscripteurs de 2002 convoqués à partir d'avril



**L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) entamera la réception des souscripteurs de l'année 2002 à partir d'avril prochain pour l'actualisation de leurs demandes, a indiqué le directeur de l'agence, M. Elias Benidir.**

Le nombre des souscripteurs de 2001 reçus par l'AADL pour l'actualisation de leurs demandes de logement n'a pas dépassé les 70% de demandeurs par jour, ce qui permet d'accélérer l'opération et recevoir les souscripteurs de l'année 2002 à partir d'avril prochain, a déclaré M. Benidir à l'APS.

Sur les 20 000 souscripteurs convoqués jusqu'à présent par l'AADL, seuls 13 000 souscripteurs sont présents à leurs rendez-vous, a expliqué M. Benidir. Ainsi, le taux d'affluence moyen des souscripteurs reçus est de 60 à 70% par jour. «Ce taux nous laisse croire qu'au moins 30% des premiers souscripteurs du programme AADL ont pu régler leurs problèmes de logement, par l'aide de l'Etat ou par d'autres moyens, durant les douze dernières années», a estimé le directeur.

«Même si nous avons enregistré plus de 300 désistements, le reste des souscripteurs absents ne se sont pas manifestés, probablement, parce qu'ils ne trouvent aucun intérêt à se présenter à l'agence», a-t-il ajouté.

Le nombre «important» des absents a poussé l'agence à augmenter ses capacités d'accueil, passant de 400 à 600 souscripteurs par jour, selon le DG de l'agence qui compte encore augmenter les capacités d'accueil pour atteindre 800 souscripteurs/jour.

## 32 000 souscripteurs concernés

Pour ce faire, l'AADL a loué de l'APC de Bir Mourad Raïs une salle près du siège central de l'agence qui s'ajoutera aux chapiteaux déjà installés pour accueillir les souscripteurs convoqués.

Selon le directeur de l'AADL, le nombre des souscripteurs de 2002 concernés par cette opération avoisine les 32 000 personnes, alors qu'il dépassait les 60 000 en 2001. M. Benidir s'est félicité de la «bonne» organisation de l'opération, en dépit de quelques difficultés relatives à la réception des convocations. «L'opération se déroule bien (...) nous n'avons enregistré pas de problèmes, à l'exception de celui du changement d'adresses pour lequel une équipe a été chargée pour le prendre en charge de manière efficace», a-t-il déclaré. Toutefois, le premier responsable de l'AADL a souligné qu'un dernier avis sera publié par voie de presse avant la clôture de l'opération d'actualisation des dossiers, pour inviter les sous-

sripteurs n'ayant pas reçu de convocation à se présenter à l'agence. Selon lui, cette opération sera achevée au plus tard en juillet prochain, mais les souscripteurs ne seront convoqués pour payer la première tranche du prix du logement qu'une fois le traitement de leur de dossiers achevé.

A cet égard, M. Benidir a précisé que la moitié de dossiers reçus jusqu'à présent par l'AADL sont passés par le fichier national. Ce fichier permet d'identifier les demandeurs de logements à l'échelle nationale et contient également les banques de données qui renferment les listes des bénéficiaires de la Caisse nationale de logements (CNL), les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP), les entreprises de promotion du logement familial (EPLF) et autres.

Cependant, le prix du logement ne sera fixé qu'après le démarrage des chantiers de construction, qui seront lancés prochainement, probablement, au cours du mois d'avril prochain, a-t-il dit.

Concernant les nouveaux dossiers, le directeur a précisé que la date de début de réception des nouvelles demandes de logements n'est pas encore été fixé, vu que «cela ne dépendra pas seulement de l'achèvement de l'opération de l'actualisation des anciens dossiers, mais de plusieurs autres facteurs organisationnels», a-t-il dit.

Concernant les entreprises de réalisation, l'AADL a préféré attribuer de gré à gré le marché de construction des premiers sites aux entreprises chinoises déjà présentes en Algérie.

«Nous sommes tenus de lancer les premiers chantiers dans les plus brefs délais. Les entreprises mixtes récemment créées ne seront pas prêtes, ce qui nous a poussé à recourir aux entreprises chinoises qui ont déjà acquis une expérience appréciable en Algérie», a-t-il expliqué.

Il est à rappeler que 11 sociétés mixtes ont été créées durant les derniers mois avec des partenaires portugais, italiens et espagnols pour contribuer à la réalisation des différents programmes de logements publics, notamment le programme AADL qui vise à construire près de 230 000 logements de type location-vente.

Les nouvelles constructions AADL seront réalisées suivant les normes fixées par un nouveau cahier des charges paru dans le journal officiel de janvier dernier.

«Même si il n'a pas modifié les surfaces de logements de type location-vente, ce cahier des charges a introduit de nouvelles prescriptions techniques pour améliorer la qualité architecturale et urbanistique», a-t-il indiqué.

## L'AADL prend l'ascenseur !

### ● Création prochaine d'une société de maintenance des ascenseurs de bâtiments

Le directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), M. Elias Benidir, a annoncé qu'un appel d'offres national sera lancé prochainement pour la création d'une société chargée de la maintenance des ascenseurs des bâtiments des cités relevant de cette agence au niveau du territoire national.

La réhabilitation et la maintenance des ascenseurs des cités AADL au niveau national sera confiée à des «professionnels» dans le domaine à la faveur d'un appel d'offres national qui sera lancé dans «deux semaines», a précisé M. Benidir dans une déclaration à l'APS. Selon le cahier de charges de cet appel d'offres, la société devrait prendre en charge tous les aspects relatifs aux ascen-

seurs en veillant à leur fonctionnement permanent en réparant les pannes dans des délais ne dépassant pas les 72 heures.

Le cahier de charges redéfinira également, selon le même responsable, la fonction des concierges et des gardiens de ces cités pour améliorer les conditions de vie des habitants.

Il a souligné à cet effet la nécessité de mettre un terme au phénomène des gardiens «parasitaires» qui obligent les habitants à payer une somme mensuelle alors que ces charges relèvent des gestionnaires de ces cités. Concernant les logements qui n'ont pas encore été distribués, M. Benidir a indiqué que ce retard était dû à plusieurs obstacles à caractère technique notamment dans certains sites dont les travaux

devraient prendre fin durant les premiers mois de l'année en cours.

Selon le même responsable, l'Agence a procédé à la distribution des logements au niveau du site de Bachdjarrah alors que celui d'Ouled Fayet connaît un retard dans les travaux «en raison notamment des conditions climatiques ayant marqué l'hiver». Le premier programme AADL porte sur la réalisation de 55 000 unités dont 27 400 unités à Alger. Cependant, 3 000 unités n'ont pas encore été distribuées notamment à Bellevue (Aïn Benian), Ouled Fayet, Draria et Heuraoua (Alger).

L'Agence compte réceptionner le reste des logements avant la fin de l'année dès la fin des travaux d'aménagement des routes, d'assainissement, d'eau et d'électricité.

**DÉVELOPPEMENT**

# DES CHANTIERS PARTOUT

Boualem Branki

Une activité tous azimuts est enregistrée ces dernières semaines en Algérie. Et sur tous les fronts. Il y a d'abord la poursuite au pas de charge du programme de réalisations socio-économiques du président que mène le gouvernement Sellal, en dépit de quelques mines politiques posées çà et là par les tenants d'une démocratie à géométrie variable. Il y a ensuite les grands chantiers nouveaux ouverts sur le front de la bonne gouvernance et la mise en place d'un service public de qualité au profit des citoyens.

C'est là une tâche un peu compliquée dans la mesure où il faut combattre, comme l'ont bien résumé des experts, certaines mentalités. Au demeurant, le PM Abdelmalek Sellal avait dès son installation promis d'ouvrir ce chantier particulier qu'est le service public, pour que l'action de l'Etat et de ses institutions soit pleinement assumée sur le terrain pour l'amélioration des conditions de vie des Algériens. Et puis il y a ce chantier, important, stratégique, celui d'un rééquilibrage de la diplomatie algérienne à la mesure des nouveaux défis et enjeux qui guettent autant le pays que son économie et sa sécurité.

Beaucoup tentent d'occulter ce fait, mais l'Algérie n'a pas connu un Printemps arabe parce qu'elle avait devancé ce mouvement en se mettant à l'abri, sur tous les niveaux, de tels changements violents, extrêmes et catastrophiques pour la stabilité politique des pays où cette démocratie téléguidée du Nord avait atterri. Les exemples ne manquent pas, n'est-ce pas? En fait, un coup d'accélérateur a été donné sur le front diplomatique pour permettre à l'Algérie de rester dans sa position de leader en Afrique tant en ce qui concerne la résolution des conflits armés que pour défendre les intérêts des peuples du continent face aux grands lobbies industriels et miniers occidentaux.

Ce n'est pas une bataille d'arrière-garde, c'est en fait une lutte permanente que mène la diplomatie algérienne pour faire entendre et imposer la voix des pays du Sud dans les grands débats mondiaux qui mettent en jeu l'avenir des peuples africains particulièrement et des pays du Sud en général, notamment en ce qui concerne certains dossiers liés à la protection de l'environnement, le désarmement, la lutte contre la faim dans le monde, l'accès à l'eau ou la menace nucléaire. C'est dire que le Président Bouteflika a ouvert ces dernières années plusieurs chantiers d'importance pour l'Algérie.

Et puis sur le front intérieur, la nouvelle vision est claire: donner du travail aux Algériens, améliorer leurs conditions de vie et sécuriser le pays. Ce sont là autant de grands chapitres d'une politique de développement économique et sociale inscrite dans le plan d'action du gouvernement qui a cette semaine encore démontré qu'il reste à l'écoute des citoyens. À Béchar, il a répondu aux préoccupations des jeunes des régions du Sud pour accéder à un emploi décent, un avenir moins stressant. De la capitale de la Saoura, il a également annoncé un autre chantier social d'envergure: la lutte contre la criminalité et notamment les raps d'enfants, un phénomène qui angoisse la société algérienne. Ce n'est pas tout: il s'agit dans le même temps d'imprimer une dynamique durable aux programmes d'habitat, dont plus d'un million de logements sont programmés pour être livrés fin 2014, ce qui va créer de l'emploi, de la richesse, et donc des salaires et partant une relance de la croissance par la consommation.

Transports, routes, habitat, télécommunications, agriculture, autant de secteurs qui font en réalité bouger l'Algérie à travers des chantiers immenses sur tout le territoire national. Et puis, l'autre grand chantier en passe d'être réussi est celui d'avoir de nouveau pu faire revenir en Algérie des partenaires étrangers, des investisseurs potentiels et de grands groupes de construction pour participer à la réalisation du programme de relance économique du Président, doté de 286 milliards de dollars. Ce sont là en filigrane tous les grands chantiers, nouveaux et à venir, ouverts en Algérie pour consolider l'arrimage du pays aux grands ensembles politiques et économiques.

Ce sont là également des facteurs stimulants pour la réussite du programme quinquennal de développement mis en place par le Président qui devrait fin 2014 relancer durablement la croissance économique au delà des 3% et, globalement, réduire le chômage et les grands écarts sociaux. Des facteurs socio-économiques qui, souvent, sont occultés par les tenants, comme nous l'avions signalé précédemment, d'une démocratie à géométrie variable qui ne tient compte que de ce qui arrive du Nord.

FLN

# Belayat veille au grain

**Les positions étaient encore mitigées au sein du Comité central (CC) du parti du Front de libération nationale (FLN) au sujet de l'élection d'un nouveau secrétaire général du parti.**

Au moment où certains plaident pour le vote à bulletin secret, considéré comme le seul moyen susceptible de faire sortir le parti de cette crise, d'autres insistent sur la nécessité de parvenir à un consensus autour de la personne à qui sera confié le poste. La majorité des membres du Comité central sont convaincus que le nouveau secrétaire général devra sortir de l'urne, a indiqué M. Abderrahmane Belayat, chargé de la gestion du parti FLN car étant le plus âgé du bureau politique dans une déclaration à l'APS. Il a précisé, à ce propos, qu'il est impossible pour l'instant de tenir une session extraordinaire du CC pour élire le nouveau secrétaire général sans avoir préalablement réuni les conditions de réussite et écarté « tout ce qui est de nature à aggraver les différends entre les frères ». S'agissant de la candidature à ce poste de figures connues au niveau du parti, le responsable a souligné que chaque membre a le droit de présenter sa candidature, rappelant avoir reçu une seule demande. Il s'agit, a-t-il dit, de M. Abdelaziz Ziari alors que « Said Bouhadja a présenté sa candidature à la commission des



candidatures formée lors de la dernière session du CC ». A une question sur l'impact de cette crise sur la gestion des affaires du parti, M. Belayat a affirmé qu'une élection tempérée est mieux qu'une élection précipitée, assurant que les affaires du parti se déroulaient de façon « très ordinaire ». D'autre part, M. Abelkarim Abada, coordinateur de ce qui est appelé « Mouvement de redressement et d'authenticité » du FLN, a indiqué qu'« aucun consensus ne s'est dégagé à ce jour » entre les membres du CC pour plébisciter une personne au poste de secrétaire général depuis le retrait de confiance en janvier dernier, de la personne de M. Abdelaziz Belkhadem lors de la dernière réunion du CC. Il a estimé que l'idée de consensus « n'a toujours pas pris forme » et que les contacts et concertations entre les membres du CC « se poursuivent » pour aboutir à cela. Six membres du CC avaient présenté leur candidature lors de la dernière session de cette instance. Il s'agit en l'occurrence de Yamina Meftali, Ahmed Hanoune, Ibrahim Halima, Baya Nassima Khellaf, Nourredine Djaafer et enfin Nourredine Essad. Des membres du CC avaient retiré la confiance à M. Belkhadem en sa qualité de secrétaire général du parti avec 160 voix contre 156 pour son maintien lors de la dernière session du CC.

## Le Mouvement de redressement et de l'authenticité persiste et signe

O. Larbi

Mohamed Seghir Kara au nom du mouvement de redressement et de l'authenticité assure que les assemblées de militants se poursuivront cette semaine par un regroupement à Mostaganem. Alger, Constantine et Oran sont programmées dans les semaines qui viennent. Le constat fait par MSK est que les militants de base sont préoccupés par la situation qui prévaut au niveau du parti : « Ils le sont d'autant plus que les élus ne prennent pas en charge leurs doléances. Nos réunions se terminent souvent par



des remises de lettres d'intervention pour rétablir un droit ou aboutir dans une sollicitation. C'est pour cela que le parti est un recours, car ses militants

sont encore proches des adhérents de base et du peuple. L'une des conséquences est que les élus n'ont plus la confiance de leurs électeurs. Cela vaut pour tous les partis, malheureusement ». Mohamed-Seghir Kara rapporte cette anecdote vécue à Mascara quand des candidats aux élections ont affirmé qu'on leur a demandé qui 2 700 000 DA, qui 1 million pour être sur les listes de candidatures : « Ce n'est plus un tabou de l'affirmer. Cela explique pourquoi l'élu ne se sent pas redevable à l'électeur. » Mohamed-Seghir Kara est catégorique : la voie pour la réunion du Comité central est encore à trouver.

CE MATIN À 10H

## Réunion au siège du parti

Ce matin à 10 heures se réunissent au siège du FLN à Hydra, les partisans de Boumehdi qui se présente comme l'instance légitime du fait de sa désignation au bureau de la sixième session du Comité central après l'éviction d'Abdelaziz Belkhadem. Boumehdi a pris position pour considérer que ladite session « est seulement ajournée ». Les membres du Comité central qui partagent cette conviction ont choisi de se rencontrer au siège du parti sans avoir le droit de convocation d'aucune instance du parti. Secrétaire général par intérim depuis le 2 février, Abderrahmane Belayat dément avoir suggéré l'organisation d'un congrès extraordinaire du parti. « Ce n'est pas dans mes attribu-

tions. Ma mission est de faire que le parti poursuive son action sur le terrain et de convoquer la session extraordinaire du Comité central lorsque les conditions seraient réunies. Elles ne le sont pas, malheureusement ! Des actions sont menées en direction des militants, des assemblées sont organisées, des postes sont distribués avant même la réunion du CC et l'élection du nouveau secrétaire général. D'autres, autour de Boumehdi, se réunissent au siège du parti. Nous ne les empêcherons pas. Le cadre est informel. Aucune « décision » n'est recevable dans ce contexte. Il y a aussi les partisans d'Abdelaziz Belkhadem qui veulent l'imposer au secrétariat général ! Vous comprendrez

O.L

## TAJ Ghoul accélère

### Le président de TAJ appelle à la mobilisation de toutes les forces vives au service de l'intérêt général

Le président du parti Tadjamoune Amel Al-Djazair (TAJ), M. Amar Ghoul, a appelé jeudi à Tipasa où il a présidé une campagne de reboisement au niveau du barrage de Boukerdène, à la mobilisation de toutes les forces vives du pays au service de l'intérêt général.

« La mobilisation de tous est essentielle pour les projets d'intérêt général et pour construire l'avenir », a indiqué M. Ghoul dans une déclaration à la presse.

Cette initiative à laquelle ont pris part les cadets des Scouts algériens et la fédération nationale de protection de l'environnement, revêt un caractère symbolique du fait qu'elle intervient à l'occasion de la fête de la Victoire (19 mars) et la Journée mondiale de l'arbre, a précisé M. Ghoul. A cette occasion, le président de TAJ a appelé à la conjugaison et à l'intensification des efforts pour régler les problèmes du pays, qualifiant la « forte » participa-



tion de la société civile et du mouvement associatif sportif et culturel de « très positive ». Le président de TAJ a également effectué une visite de proximité au centre-ville de Tipasa où il a rencontré des citoyens et des militants qui lui ont exprimé les préoccupations de la population concernant le développement local. Par la même occasion, il a appelé à la nécessité d'associer la société civile à toutes les questions.

PRISE EN CHARGE DES PRÉOCCUPATIONS DES JEUNES :

## Le PT appelle à des actions urgentes



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a appelé hier à Alger à des actions rapides et urgentes pour la prise en charge des préoccupations des citoyens, en particulier les jeunes. Lors d'une réunion de la commission nationale des élus du PT, Mme Hanoune a évoqué la situation des jeunes en général, et ceux du sud du pays en particulier, soulignant que les revendications des ces derniers, que ce soit au Nord ou au Sud, sont les mêmes.

Elle a estimé que les mesures prises par l'Etat en faveur du développement socioéconomique « sont importantes, mais insuffisantes », d'où la nécessité d'adopter une politique de réformes plus efficace pour répondre aux attentes des citoyens, selon elle.

Mme Hanoune a, à cet effet, plaidé pour un système de « péréquation » pour le développement des régions du Sud ainsi que les autres régions déshéritées du pays, et s'est exprimée en faveur d'une « discrimination positive » afin de créer un équilibre entre les différentes régions du pays.

Revenant sur les récentes protestations des jeunes, notamment au Sud, la secrétaire générale du PT a qualifié leurs revendications de « légitimes », tout en mettant en garde contre leur détournement à des fins politiques par certaines parties. Dans le même contexte, et s'agissant du chômage qui touche particulièrement les jeunes, elle a indiqué que ce problème « ne peut être résoré à travers seulement le système de micro-crédits », relevant, à ce propos, que nombre de jeunes ayant bénéficié de ce programme n'ont pas abouti dans leurs projets et se trouvent face à un autre problème, à savoir celui du remboursement de leurs crédits.

Pour la responsable du PT, sortir le marché de l'emploi de sa précarité devra passer en premier lieu par le secteur public capable de constituer une « solution définitive » au problème du chômage. Elle a indiqué, à cet égard, qu'un million d'emplois peuvent être créés dans le secteur public avec la réouverture, entre autres, des « quelque 1 500 entreprises publiques fermées lors des réformes économiques des années 1990 ».

Mme Hanoune a invité, en outre, l'Etat à prendre des mesures efficaces pour rattraper le retard et le déficit engendrés par les anciens programmes et les importantes pertes provoquées par le terrorisme destructeur durant la tragédie nationale. Elle a appelé, par la même occasion, à des mesures strictes dans la lutte contre la corruption.

Par ailleurs, évoquant le phénomène d'enlèvements d'enfants, notamment après l'assassinat de deux enfants à Constantine récemment, Mme Hanoune a indiqué que ce fléau interpelle tout le monde et des mesures sont nécessaires pour y faire face, estimant, à cet égard, que « la peine capitale à l'encontre des auteurs de ces crimes ne peut pas être la solution pour éradiquer ce fléau ».

## ALGÉRIE - MAURITANIE

17<sup>e</sup> session de la Haute commission mixte de coopération algéro-mauritanienne

## 5 accords de coopération signés

### • Fin de la visite du Premier ministre

**Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a salué jeudi à Nouakchott, les résultats «positifs» de la 17<sup>e</sup> session de la Haute commission mixte de coopération algéro-mauritanienne sanctionnée par la signature de cinq accords de coopération bilatérale dans divers domaines.**



M. Sellal a indiqué à la fin des travaux de la session, que ces résultats «contribueront sans nul doute à donner une nouvelle impulsion à notre coopération bilatérale», soulignant la «volonté forte» qui anime les deux parties afin de hisser leurs relations au niveau des «relations privilégiées qui lient les deux peuples et leurs dirigeants».

Il a salué, à ce propos, le climat de «sérieux et d'objectivité» qui a régné lors de cette session ainsi que «l'entente qui a marqué la concertation autour des questions posées aux plans maghrébin, arabe et africain», relevant la «convergence» de vues susceptible, selon lui, d'animer «la tradition de concertation et de coordination entre les deux pays et à tous les niveaux».

Cette session, a encore dit M. Sellal, a permis aux parties algérienne et mauritanienne de procéder à «une évaluation

globale et objective» des différents dossiers de coopération bilatérale et au «diagnostic des difficultés qui se dressent devant cette coopération». Il a précisé, d'autre part, que plusieurs décisions ont été prises dans les domaines économique et social à même de conférer à la coopération «d'avantage d'efficacité», se disant confiant que celles-ci donneront «un nouveau souffle» aux relations bilatérales.

Le Premier ministre s'est dit satisfait du caractère «fraternel» qui marque les relations algéro-mauritanienes, souhaitant voir s'élargir cette coopération à tous les domaines outre la recherche par les hommes d'affaires des deux pays respectifs d'opportunités de partenariat «réussi et durable». «Nous restons convaincus que nous réaliserons les objectifs tracés par les dirigeants des deux pays, le président Abdelaziz Bouteflika et son frère le président Mohamed Ould Abdellaziz, et de donner un nouveau départ prometteur aux relations algéro-mauritanienes dans les différents domaines», a affirmé M. Sellal avant d'ajouter que cela contribuera «à la réalisation des aspirations de nos deux peuples au progrès et à la prospérité et au renforcement de l'édifice de notre Union maghrébine arabe escomptée».

De son côté, le Premier ministre mauritanien, M. Moulay Ould Mohamed Laghdaf, a indiqué que les accords signés lors de cette session, reflètent un «saut qualitatif au regard des niveaux et contenu des relations de coopération fructueuses et constructives» entre l'Algérie et la Mauritanie, estimant que la signature de ces accords constitua un «nouveau jalon qui vient s'ajouter aux relations «privilégiées et historiques» qui lient les deux pays».

## ALGÉRIE - ALLEMAGNE

## M. Guenaizia examine avec des responsables allemands un projet de partenariat dans le secteur de l'électronique

L'état de développement du partenariat algéro-allemand dans le secteur de l'électronique a été au menu des entretiens jeudi à Alger du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, M. Abdelmalek Guenaizia, avec une délégation allemande, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

La délégation allemande est dirigée par M. Christian Scherer, directeur exécutif

pour les opérations internationales de Eads/Deutschland, accompagné de son vice-directeur et du directeur général de la société algéro-allemande (Scafe.Spa), pour la production de systèmes électroniques, précise le communiqué. La société commune algéro-allemande pour la fabrication de systèmes électroniques est issue du partenariat entre l'Etablissement de la plate-forme de systèmes électroniques

(EPIC-PSE) relevant du MDN et l'EPE/Alfatron relevant du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, d'une part, et du consortium allemand composé des sociétés Rohde & Schwarz, Carl Zeiss et Eads/Deutschland (chef de file), d'autre part, conformément aux dispositions de la loi de Finances complémentaire (LFC) 2009, ajoute la même source.

Un point de situa-

(EPIC-PSE) relevant du MDN et l'EPE/Alfatron relevant du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, d'une part, et du consortium allemand composé des sociétés Rohde & Schwarz, Carl Zeiss et Eads/Deutschland (chef de file), d'autre part, conformément aux dispositions de la loi de Finances complémentaire (LFC) 2009, ajoute la même source.

Un point de situa-



tion a été établi en matière d'investissement de la société mixte et des orientations ont été données pour le respect des délais de mise en œuvre de la production en fin d'année 2013, précise-t-on.

APS

## M. Sellal reçu par le président mauritanien

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a été reçu jeudi à Nouakchott par le président mauritanien, M. Mohamed Ould Abdellaziz.

### SELLAL AU QATAR DÈS DEMAIN Développer l'axe Alger-Doha et relancer les projets d'investissement

Kamel Cherif

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, se rendra demain à Doha pour une visite officielle de deux jours au Qatar, alors qu'il avait présidé auparavant la Grande commission mixte algéro-mauritanienne à Nouakchott mercredi et jeudi derniers.

L'activité intense du Premier ministre dénote de la diversification de la coopération algérienne avec divers pays. A Nouakchott, il s'est agi notamment de la coopération bilatérale dans le domaine sécuritaire. Les responsables des deux pays ont réaffirmé la convergence de leurs vues en matière de lutte contre le terrorisme, notamment par rapport à la situation prévalant dans les pays du Sahel. La réunion de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne a également été une occasion pour l'Algérie de réaffirmer sa position concernant la situation dans la région du Sahel et surtout au Mali. Pour ce qui est de ce pays, l'Algérie a réitéré son appel pour la préservation de l'intégrité territoriale du Mali et l'amorce d'un dialogue inclusif et sans exclusivité entre l'ensemble des composantes du peuple malien. C'est la seule solution pérenne pour ce pays, menacé de scission voire de guerre civile compte tenu de la marginalisation d'une partie de la population. A cet effet, l'Algérie continue de plaider pour une réconciliation nationale entre Maliens ainsi que pour le retour de la légitimité populaire du pouvoir, par l'organisation d'élections dans les plus brefs délais. Une position partagée par le gouvernement mauritanien dont le pays est infesté de terroristes à la faveur de l'instabilité en Libye et de la guerre au Mali.

La visite de Sellal en Mauritanie aura également permis de consolider la coopération dans divers domaines, sachant que l'Algérie est présente dans ce pays à travers plusieurs entreprises économiques, notamment dans les secteurs de la pêche et des hydrocarbures. Sur cette lancée, Sellal se rendra demain au Qatar, pays avec lequel l'Algérie développe un partenariat stratégique. Cette visite intervient après celle effectuée par l'émir du Qatar Cheikh Hamed Ben Khalifa Al Thani, en Algérie en janvier dernier et couronnée par la signature de huit accords et mémorandums de coopération. L'échange de visites entre les deux pays a été intensifié ces dernières années et plusieurs projets d'investissement ont été initiés par le Qatar en Algérie. Il s'agit lors de cette visite de relancer certains de ces projets qui connaissent un retard dans leur réalisation. Sur le plan politique, les deux pays jouent un rôle déterminant dans la région du Maghreb et du Moyen-Orient, au vu des développements et des changements intervenus dans plusieurs pays arabes. Les deux pays, faut-il le relever, ont une perception plutôt différente sur ce qui est appelé le printemps arabe, la position de l'Algérie étant constante et basée sur la non-ingérence dans les affaires internes des pays souverains.

## ALGÉRIE - UE

## Programme P3A: 4 projets de jumelages institutionnels prochainement concrétisés

Quatre nouveaux projets de jumelage institutionnel touchant différents secteurs seront incessamment concrétisés dans le cadre de la deuxième phase du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), a affirmé jeudi un responsable de ce programme. Ces projets de coopération institutionnelle, dont la validation est prévue dans quelques semaines, touchent les secteurs du commerce, de l'agriculture et du développement rural, des transports ainsi que celui de la poste et des technologies de l'information et de la communication (TIC), a indiqué le directeur national du P3A, M. Abdelaziz Guend, lors d'une rencontre avec des représentants de la presse nationale. Le projet de jumelage destiné au secteur du commerce, porte sur le renforcement du système

d'aide à la décision en matière de commerce extérieur au sein de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). Celui relatif à l'agriculture porte sur un appui institutionnel à la Direction des services vétérinaires en vue d'améliorer la visibilité et la fiabilité de la garantie officielle de salubrité des produits vétérinaires exportés, explique un document distribué lors de la rencontre.

Le troisième projet, touchant le secteur des transports, sera mis en œuvre au profit du Centre national de prévention et de sécurité routière. D'autres institutions algériennes seront également impliquées dans ce futur jumelage à l'image de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), la Gendarmerie nationale et le ministère des Travaux publics, pour le volet signalisation, a-t-on, en outre, précisé.

**Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia, a affirmé jeudi que l'Algérie a mobilisé tous les moyens «nécessaires» pour la défense de sa souveraineté et de son unité territoriale, soulignant l'«importance d'une vigilance soutenue» pour faire face à la menace sécuritaire.**

«Outre les dispositions déjà existantes, l'Etat, conscient de la menace (terroriste) a mobilisé, tous les moyens nécessaires pour défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale», a indiqué M. Ould Kablia, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Il a précisé que les frontières ont été fermées dès le début des combats dans le Nord du Mali pour «empêcher toute infiltration des groupes terroristes extrémistes armés dans notre pays», soulignant l'intensification des mesures sécuritaires au niveau des infrastructures publiques de souveraineté et des sites stratégiques sensibles dont les ports et aéroports.

Il a souligné, en outre, que la sécurité a été renforcée au niveau des sites abritant les ressortissants étrangers particulièrement les sociétés et bases de vie pour les prévenir de tout acte de sabotage.

«Nous avons également renforcer la protection sécuritaire aux alentours des représentations diplomatiques, consulats et institutions étrangères à travers la multiplication du nombre des éléments de la police et l'intensification des patrouilles mobiles», a-t-il encore dit. Concernant la sécurité des personnes et des biens,



**OULD KABLIA**

## L'Algérie a mobilisé tous les moyens «nécessaires» pour la défense de son unité territoriale

M. Ould Kablia a fait remarquer que les services de sécurité ont procédé au renforcement de leurs éléments par l'intensification des patrouilles, l'usage optimal des caméras de surveillance et la dotation des points de contrôle d'instruments techniques pour détecter les explosifs outre la fouille «régulière et inopinée» de personnes suspectes dans les stations des transports urbains et ferroviaires. Evoquant les postes-frontières, il a annoncé que la situation «est maîtrisée malgré la situation prévalant dans les pays voisins» et ce, grâce aux dispositions sécuritaires prises. Ces dispositions consistent en le renforcement des corps de sécurité au niveau de ces postes, la sécurisation des points sensibles, l'intensification de la fouille des voyageurs et le contrôle des passeports, des véhicules et bagages outre la collaboration permanente entre les partenaires au niveau de ces points de contrôle et la coordination sécuritaire avec les services sécuritaires spécialisés des pays voisins notamment la Tunisie et le Libye, a-t-il poursuivi. Dans le cadre de la lutte contre le crime et les groupes criminels, le ministre de l'Intérieur a souligné la création d'unités de protection et d'intervention rapide relevant de la Gendarmerie natio-

nale, ajoutant que leur nombre est passé depuis leur création en 2006, à 126 unités opérationnelles à travers les directions régionales à Oran, Blida, Béchar, Ouargla et Constantine. «Par le passé, la protection des complexes économiques incombaient aux services de sécurité interne mais vu le nouveau contexte, nous avons imposé la présence des services de sécurité algérienne à ce niveau», a-t-il affirmé dans une déclaration à la presse en marge de cette séance. Il a ajouté dans ce contexte, qu'il a été difficile de convaincre les responsables de ces complexes de la nécessité de ces mesures mais, a-t-il dit, «nous avons imposé ce fait dans l'intérêt de ces entreprises et de la sécurité du pays». A une question relative au Conseil supérieur de la protection civile, M. Daho Ould Kablia a affirmé que les prérogatives à confier à ce dernier ont été préalablement prises en compte par son département ministériel à travers la mise en place d'une délégation nationale aux risques majeurs chargée de point la stratégie nationale dans le domaine de la prévention des risques. Il a ajouté d'autre part, qu'entre autres missions de cette délégation figurent la collecte d'informations liées à la prévention des risques majeurs, l'évaluation et la

coordination des actions directes dans le cadre du système national de prévention des risques majeurs et la formulation de propositions pour l'amélioration de son efficacité. Par ailleurs, il a rappelé les programmes spéciaux arrêtés par la Direction générale de la Protection civile durant ces dernières années en matière d'intervention et de prévention des risques naturels et technologiques en collaboration avec l'ensemble des secteurs et instances publiques concernés. Ces programmes reposent sur le recensement et l'analyse des risques propres à chaque wilaya et la mise au point de mesures d'intervention outre la coordination avec les instances concernées pour l'élaboration de cartes des risques d'inondations, d'incendies de forêt, de séismes et de dangers industriels.

Ces programmes comportent également l'organisation de campagnes de sensibilisation aux risques majeurs en direction du citoyen à travers des sessions de formation dans toutes les wilayas, rappelant la formation de 34 707 éléments dans le cadre de la politique d'ancrage de la culture de prévention des risques et des techniques de premiers secours en cas de catastrophes.

## Le gouvernement envisage la révision du code pénal face à l'enlèvement d'enfants

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia, a indiqué jeudi à Alger que le gouvernement envisageait la révision du code pénal dans sa partie relative aux peines appliquées aux auteurs d'enlèvements d'enfants.

La révision de ce code interviendra sur la base d'un rapport qui sera présenté, la semaine prochaine, par le ministère de la Justice, a précisé M. Ould Kablia lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, affirmant qu'un travail «est en cours jusqu'à l'éradication de ce phénomène étranger à la société algérienne».

Il a rappelé le Conseil interministériel qui s'est tenu dimanche pour examiner le dossier relatif à l'enlèvement d'enfants et qui a été sanctionné par l'adoption de nou-

velles mesures s'articulant essentiellement, a-t-il dit, autour de la sensibilisation, la prévention et le traitement judiciaire ferme et rapide contre les auteurs de ces crimes.

Un groupe de travail qu'il supervisera personnellement a été installé à l'issue de cette réunion. Il regroupe des représentants des secteurs de la Santé, la Justice, l'Education, la Famille, les Sports, la Gendarmerie et la Police.

Le groupe de travail sera chargé d'appréhender les mobiles socio-psychologiques à l'origine de ce phénomène, formuler une série de solutions et des propositions à même de garantir la prévention, la sensibilisation autour de cette question ainsi que des procédures pénales fermes pour y faire face.

Il a également été question, lors de cette réunion, de relancer le tra-

vail de proximité envers les enfants, les parents et la société civile, multiplier les patrouilles pédestres dans les ensembles locatifs, les aires de jeu, les places publiques et autour des établissements scolaires.

Il s'agit également de coordonner les numéros verts (Gendarmerie, police, etc.) pour dénoncer les personnes suspectes.

Pour le représentant du gouvernement, il est «urgent» de mobiliser toutes les parties aux côtés des services de sécurité pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans efficaces afin de protéger les enfants et réprimer ce crime «odieux». S'agissant des cas d'enlèvement d'enfants ou de détournement de mineurs enregistrés par les services de la Sécurité nationale en 2012, le ministre a rappelé que 204 cas ont été recensés dont

170 filles contre 221 cas (169 filles) en 2011. Lors du premier trimestre 2013, les services de la police ont recensé près de 30 cas d'enlèvement dont 4 ont été tués, a précisé le ministre. Dans la majorité des cas, il s'agit d'agressions sexuelles commises par des homosexuels, des repris de justice, et dans de rares cas, ils sont motivés par un litige familial, la vengeance, un règlement de comptes ou la demande de rançon. Les cas d'enlèvement ont été résolus par les services de sécurité en un temps record à hauteur de 90%, a fait savoir M. Ould Kablia qui a insisté sur les actions de sensibilisation et de prévention.

Pour faire face aux durs traitements infligés aux enfants, le ministre a rappelé que la Dgsi disposait d'une cinquantaine d'équipes chargées spécialement de la protection de l'enfance et la

lutte contre la délinquance juvénile réparties sur l'ensemble des wilayas du pays.

Par ailleurs, M. Ould Kablia a mis en garde contre le crime dû au développement et la généralisation des chaînes satellitaires et l'usage de l'Internet ajoutant que les services de sécurité consraient des «moyens colossaux» pour lutter contre ce genre de crime. Le moratoire sur la peine de mort en Algérie «ne figure pas dans la loi mais il s'agit d'une décision politique et donc le retour à l'application de cette peine nécessite une décision politique», a affirmé M. Ould Kablia dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière. La peine de mort, a-t-il dit, «figure dans la loi et il serait, peut-être nécessaire, de l'élargir à d'autres cas».

APS

## ALGÉRIE - ITALIE

**Le professeur Mustapha Chérif reçoit le prix pour la paix 2013 de la Fondation italienne Ducci**

Le professeur Mustapha Chérif a reçu mercredi, à Rome, le prix pour la paix 2013 attribué par la Fondation italienne Ducci.

La distinction a été remise à l'universitaire algérien par la maire de Rome, Gianni Alemanno, lors d'une cérémonie organisée au Campidoglio (siège de la mairie). La cérémonie de remise du prix a été suivie d'une rencontre-débat sur le thème: «Les trois religions monotheïstes et les défis du XXI<sup>e</sup> siècle», au cours de laquelle, le professeur Chérif a



souligné que par ce prestigieux prix de la Paix, et à travers (sa) «modeste personne», c'est l'Algérie, «terre d'hospitalité, carrefour des civilisations, à l'avant-garde du combat pour la culture de la paix», qui a été honorée.

«Le monothéisme, l'humanisme et la Méditerranée sont nos sources communes. Il n'y a pas d'hostilité entre les civilisations. Aujourd'hui les religions célestes, font face à des défis communs sans précédents», a-t-il dit, lors d'une conférence.

**L'Algérie à l'avant-garde du combat pour la culture de la paix**

L'Algérie, terre d'hospitalité, carrefour des civilisations, est à l'avant-garde du combat pour la culture de la paix, a souligné mercredi à Rome, le professeur Mustapha Chérif, à l'issue de la remise du prix pour la paix 2013 attribué par la Fondation italienne Ducci.

«Je vous remercie pour m'avoir distingué et honoré, par ce prestigieux prix de la Paix, et à travers ma modeste personne, mon pays l'Algérie, terre d'hospitalité, carrefour des civilisations, à l'avant-garde du combat pour la culture de la paix», a déclaré le Pr Chérif à l'adresse du président de la Fondation, Paolo Ducci.

Rappelant que «Paix et Islam sont synonymes de la même racine», il a souligné que «la Paix est un des Noms de Dieu».

«Depuis plus de trente ans, je ne cesse d'œuvrer par la créativité, le dialogue et les rencontres pour bâtir des passerelles culturelles et spirituelles entre les deux rives de la Méditerranée, notre monde commun», a-t-il fait savoir, relevant que ce monde commun a été hier, «judéo-islamo-chrétien et gréco-arabe». «Le monothéisme, l'humanisme et la Méditerranée sont nos sources communes. Il n'y a pas d'hostilité entre les civilisations. Aujourd'hui, les religions célestes font face à des défis communs sans précédent», a-t-il dit. L'universitaire algérien pour qui «le premier défi est interne», a déploré que «dans nos communautés, une minorité refuse de s'ouvrir à la diversité, à l'universel et aux changements».

Cette minorité «contre-dit nos valeurs et nos principes spirituels, culturels et éthiques» et «usurpe le nom de notre religion et l'instrumentalise», a-t-il

expliqué, ajoutant qu'elle participait à «la confusion et aux amalgames», poussant l'opinion publique à se faire «une mauvaise image de la religion».

«Tenter d'approfondir sa foi ou résister aux contradictions de notre époque est légitime, mais cela doit se faire avec sagesse et raison, et non point de manière aveugle», a-t-il argué.

Evoquant l'extrémisme religieux, il a souligné que ce courant «injustifiable», n'est pas «une version de la religion, c'est l'antiréligion, une contrefaçon, une réaction archaïque vouée à l'échec». A cet égard, il a estimé que «ce défi nécessite de mettre l'accent sur la réforme, l'éducation et la juste interprétation de nos références».

Pour le Pr Chérif, le deuxième défi mondial et concerne «la désorientation et la perte de repères, marquées par la désacralisation, l'oubli de l'éthique et le recul du droit». De cette façon, le monde dominant prend «une mauvaise direction», a-t-il affirmé, estimant que «le refus de toute norme supérieure, de ne pas lier les dimensions essentielles de l'existence, de ne pas tenir compte des finalités de la vie, ont produit une crise profonde».

Dans ce cadre, il a souligné que la mise à l'écart de la religion et de l'humanisme, le sentiment antiréligion, aggravé par le marché-monde et la loi du plus fort, suscitent de «la déshumanisation et produisent du désespoir et des déséquilibres».

«Les valeurs abrahamiques, monotheïstes et humanistes sont remises en cause», a encore déploré l'universitaire, rappelant que «nos religions, sans confusion, en respectant la sécularité, ont pour tâche de dénoncer les dé-

rives, les doubles langages et les injustices, et rappeler les valeurs universelles de dignité, de justice et de paix, qui font de l'homme ce trait d'union capable d'unir le ciel et la terre».

Evoquant le troisième défi, celui de l'alternative, il a expliqué qu'il s'agissait d'énoncer des voies «pour contribuer à sortir des impasses. Par la participation à l'éducation, à la culture de la paix, de la solidarité et du respect du droit à la différence».

Il a, en outre, expliqué que les croyants éclairés, sans prosélytisme, ont pour «devoir de témoigner, d'enseigner, de dialoguer, afin que la jeunesse retrouve des repères éthiques, moraux et culturels qui lui permettent de s'émanciper sans nier ses racines, sa mémoire et les finalités de la vie», affirmant que «le faire, l'agir (et) l'exemplarité doivent être en accord avec le dire, afin que notre crédibilité soit entière».

Soulignant que le bien commun n'est pas «sélectif», le Pr Chérif, a indiqué que sur cette base, le dialogue interculturel et interreligieux est «vital».

«L'Islam appelle à dialoguer de la meilleure manière avec tous les hommes de bonne volonté. Il ordonne le bien commun. Articuler le bien commun à notre communauté de destin désormais planétaire, pour un vivre ensemble non pas malgré nos différences, mais avec la richesse de nos différences», a-t-il dit.

Enfin, l'universitaire algérien pour qui, l'ignorance est souvent la source principale des problèmes, a affirmé que «l'interconnaissance est le chemin de la coexistence, pour fonder une nouvelle civilisation commune qui nous fait défaut», ce qui est «le défi majeur».

APS

## ALGÉRIE-QATAR

**M. Sellal en visite officielle au Qatar**

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, effectuera une visite officielle à Doha (Qatar) les 24 et 25 mars prochains, à l'invitation du président du conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Qatar, cheikh Hamad Ben Djassim Ben Djabir Al Thani, ont indiqué mercredi les services du Premier ministre dans un communiqué.



Le Premier ministre sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, a souligné le communiqué. Cette visite s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques entre les responsables des deux pays et permettra aux deux parties de procéder à une évaluation globale de la coopération bilatérale dans de multiples domaines, a précisé la même source.

Elle sera, en outre, l'occasion de procéder à la signature de conventions et de contrats entre les opérateurs économiques des deux pays.

**ALGÉRIE - MAURITANIE**  
**Asseoir des relations de coopération «privilégiées» entre l'Algérie et la Mauritanie**

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a appelé, mercredi à Nouakchott, à asseoir des relations de coopération «privilégiées» entre l'Algérie et la Mauritanie à travers l'exploitation optimale des potentialités des deux pays.

«Nous aspirons à bâtir une nouvelle étape d'action commune et des relations bilatérales privilégiées à travers l'exploitation optimale des potentialités matérielles et humaines des deux pays», a déclaré M. Sellal à l'ouverture des travaux de la grande commission mixte de coopération algéro-mauritanienne.

La tenue de la grande commission mixte traduit la volonté politique et les intentions sincères des dirigeants des deux pays ainsi que leur souci permanent d'élargir les relations de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie à de nouveaux horizons de manière à réaliser les aspirations des deux peuples frères», a-t-il souligné. Le Premier ministre s'est dit satisfait des résultats «positifs» réalisés par le comité de suivi et des «pas importants» franchis dans certains secteurs, notamment en matière de coopération économique et sécuritaire, ainsi que dans les domaines de l'agriculture, de l'enseignement et de la formation».

M. Sellal a, en outre, souligné la nécessité d'accorder l'intérêt requis à d'autres projets vitaux comme celui de la route reliant Tindouf en Algérie à Choum en Mauritanie sur un linéaire de plus de 1 000 km qui, a-t-il dit, doit être achevé dans tous ses tronçons. Il a appelé à la

révision du cadre légal de l'accord commercial signé entre les deux pays en 1996. D'autre part, M. Sellal a insisté sur l'importance de la coopération et de la coordination sécuritaire entre les deux pays pour faire face aux défis induits par la crise au Mali, à l'origine de l'exode de milliers de réfugiés vers l'Algérie et la Mauritanie. De ce fait, l'Algérie réaffirme son appel au respect de la souveraineté de l'Etat malien et son intégrité territoriale, «en évitant tout ce qui est susceptible d'attiser les tensions tribales et d'aggraver la crise», a affirmé le Premier ministre. Par ailleurs, M. Sellal a relevé une convergence de vues entre les deux pays concernant la situation en Syrie et la question palestinienne, formant le vœu de voir le prochain sommet arabe de Doha contribuer à assainir le climat et à renforcer la solidarité internationale.

Le Premier ministre mauritanien, M. Moulay Ould Mohamed Laghdafi, pour sa part, réaffirmé la volonté des deux pays de réaliser un partenariat stratégique, appelant les hommes d'affaires algériens et mauritaniens à redoubler d'efforts, à multiplier leurs rencontres publiques et à saisir les opportunités offertes pour le renforcement de la coopération et la complémentarité économique entre les deux pays.

Il a ajouté que son pays offre «toutes les garanties nécessaires» aux hommes d'affaires algériens pour réaliser des projets d'investissement en Mauritanie.

## Algérie - France

## Un nouveau centre TLS contact de collectes des demandes de visa

Un nouveau centre TLS contact (A Téleperformance Compagny) chargé de collecter des demandes de visa des Algériens pour la France et l'Italie sera inauguré jeudi à Alger, a annoncé mercredi le consul général de France à Alger, M. Michel Dejaegher.

«Ce nouveau centre TLS contact sera opérationnel d'ici la fin de ce mois», a précisé M. Dejaegher lors d'une conférence de presse tenue dans les nouveaux locaux de TLS contact.

Il a ajouté que les anciens locaux de TLS contact choisis en 2008 ne correspondaient plus à la demande toujours grandissante des visas, ils sont devenus «trop exigus», a-t-il fait remarquer.

«L'ancien centre de TLS contact qui sera fermé accueillait chaque jour 1100 rendez-vous cependant il manquait considérablement d'espace ainsi ce nouveau centre permettra d'améliorer les conditions d'accueil des demandeurs de visa à Alger», a expliqué M. Dejaegher.

Il a ajouté que le premier centre TLS avait reçu depuis son ouverture en 2008, un total de 626.387 demandes dont 588 536 pour la France, les autres pour l'Italie et le Canada.

«En 2012, le nombre des dossiers traités a presque atteint les 170.000 pour la France, soit une augmentation de près de 50% par rapport à 2008», a-t-il dit.

Il a ajouté qu'en 2012 seulement, le consulat de France à Alger a délivré 136 379 visas d'un total de 168 681 demandes ce qui fait un taux de délivrance de 81%.

Répondant à une question concernant les délais de traitement des dossiers de demandes de visa, M. Dejaegher a précisé que les délais de traitement des dossiers ont été réduits à une semaine seulement.

«Ces délais peuvent être prolongés de 15 à 30 jours de façon exceptionnelle au cas où certains documents font défaut dans certains dossiers de demandes de visa», a-t-il expliqué.

Il a encore indiqué que le nouveau centre TLS va augmenter considérablement le nombre des rendez-vous et en même temps réduire les délais de traitement des dossiers de demandes de visa.

Le consul général de France à Alger a annoncé entre autre que des appels d'offres en été lancés pour la mise au point de centres TLS contact à Annaba et à Oran.

«On peut créer ces centres du point de vue juridique mais je ne sais pas si on peut les concevoir du point de vue budgétaire», a-t-il reconnu.

Le nouveau centre TLS contact est constitué de trois plateaux d'environ 1 000 m<sup>2</sup>, soit un total de 3 000 m<sup>2</sup>, le quartier où il est situé permet un parking moins difficile que l'ancien centre.

Les demandeurs de visas suivent dans ce nouveau centre un parcours linéaires très clair, avec 50 guichets, parcours qui se termine par une vaste zone de cabines pour le recueil des données biométriques.

Le nombre des cabines biométriques passera ainsi de 12 à 18, ce qui permettra de recevoir plus de demandeurs et de réduire les délais de prise de rendez-vous. L'accès pour les handicapés a été facilité aux comptoirs, caisses et aux stations biométriques qui ont été adaptées à cette frange. Des ascenseurs facilitent la circulation.



L'ambassadeur de France à Alger, M. André Parant

### L'AMBASSADEUR DE FRANCE À ALGER LA AFFIRMÉ À CONSTANTINE

## Les relations algéro-françaises «bien meilleures qu'avant»

Après une période de «refroidissement», les deux pays œuvrent à donner «un nouvel élan» à leurs relations, a ajouté le chef de la mission diplomatique française en Algérie au cours d'une conférence de presse tenue en début de soirée à l'institut français de Constantine (IFC).

M. Parant a souligné que les «relations humaines extrêmement étroites entre les deux peuples» alliées à la volonté des deux pays à «dépasser le passé», incitent à aller de l'avant dans l'amélioration de leurs relations.

L'ambassadeur a estimé que les propos du président français, François Hollande, «condamnant l'injustice coloniale», sont des paroles qu'aucun autre président français n'a jusque-là tenus» et représentent autant d'indices de la détermination à promouvoir les relations entre les deux pays. M. Parant, qualifiant le climat des affaires en Algérie de «globalement satisfaisant», a précisé qu'en dehors du secteur des hydrocarbures, les sociétés françaises sont «massivement présentes en Algérie». Il a également souligné que même l'attaque terroriste perpétrée en janvier dernier contre le complexe gazier de Tiguentourine est

● **L'ambassadeur de France à Alger, M. André Parant, a estimé, mardi à Constantine, que les relations algéro-françaises sont actuellement «bien meilleures qu'avant».**

«sans influence» sur les entreprises françaises implantées en Algérie. Le diplomate, estimant que l'Algérie, consciente de la nécessité d'améliorer constamment le climat des affaires, œuvre à rendre plus attractif l'investissement, a affirmé que l'Algérie et la France ont «manqué beaucoup d'occasions de renforcer leur coopération». M. Parant, évoquant également l'éventuelle collaboration française dans le secteur de la culture, dans

le cadre de l'événement «Constantine, capitale de la culture arabe en 2015+», a émis le souhait de voir les PME des deux pays élargir leur coopération. Il a indiqué, dans ce contexte, que les futures extensions du tracé du tramway de Constantine constituaient un «marché susceptible d'intéresser les opérateurs de (son) pays».

L'ambassadeur français a d'autre part souligné qu'à l'instar d'Alger, deux centres de réception des demandes de visa (Crdf) seront opérationnels «d'ici à la fin de l'année en cours» à Oran et à Annaba.

Il a affirmé à ce propos que le Crdf d'Alger a «considérablement amélioré les conditions de délivrance des visas», avant de rappeler qu'en 2012, pas moins de 210 000 visas dont 35% de «visas de circulation», ont été accordés aux Algériens, contre a-t-il tenu à préciser 120 000 visas en 2007. M. André Parant a entrepris mardi matin une visite de deux jours à Constantine. Il a rencontré, à son arrivée, la communauté française de la ville des ponts avant de rencontrer les autorités locales. Il est prévu que l'ambassadeur de France à Alger rende visite, mercredi, à l'Université Mentouri.

### FINANCES PUBLIQUES:

## Un accord de coopération algéro-française signé à Paris

Un accord de coopération algéro-française dans le domaine des finances publiques a été signé mercredi à Paris, marquant le début du déroulé du Mémorandum d'entente convenu dans ce secteur entre les deux parties lors de la visite d'Etat en décembre dernier à Alger du président François Hollande.

L'entendement, signé du côté algérien par le directeur général de la comptabilité au ministère des Finances, Mohammed Larbi Ghanem, et le directeur général des finances publiques françaises, Bruno Bézard, prévoit notamment un soutien français pour la création de l'Ecole nationale algérienne du Trésor. La première promotion de cette école, première du genre en Algérie, sera formée au cours du quatrième trimestre 2013, a indiqué à l'APS M. Ghanem, au terme de la cérémonie de signature de cet accord. Il a signalé que, dans un premier temps, l'Ecole élira domicile à l'Institut national des impôts

de Koléa avant son transfert à Tipasa «dès achèvement des travaux du nouvel établissement».

L'accord prévoit aussi des échanges sur le système d'information en vigueur en France dans le domaine des métiers ainsi que des audit-contrôles dans ce secteur.

Il prévoit aussi des échanges sur les techniques de prévisions en matière d'adéquation entre l'emploi et la formation. Deux missions françaises sont prévues à cet effet à Alger.

L'accord signé à Paris découle du «Mémorandum de coopération financière» signé, côté algérien, par Karim Djoudi, ministre des Finances, et, côté français, par Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, lors de la visite d'Etat du président François Hollande, les 19 et 20 décembre dernier à Alger.

APS

SELON M. LAKSACI

## La coupure de 2 000 DA représente plus d'un quart du montant des billets en circulation

**La coupure de 2 000 DA, émise par la Banque d'Algérie en 2011, représente plus d'un quart du montant global des billets en circulation, alors que celle de 1 000 DA représente plus des deux tiers, a indiqué, jeudi à Alger, le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohammed Laksaci.**

Le billet de 2 000 DA, émis en avril 2011, représente 26,86% du montant global des billets en circulation à fin 2012, a souligné M. Laksaci lors de la réunion annuelle avec les directeurs de succursales et agences de la BA, à laquelle la presse a été pour la première fois conviée.

La production de ce billet, créé pour répondre à une demande haussière sur la monnaie fiduciaire, s'est accélérée en 2012, selon lui. La part de la coupure de 1 000 DA a, quant à elle, atteint 68,11% du montant des billets en circulation, alors que la coupure de 500 DA n'en représente que 3%, a-t-il ajouté.

Le billet de 500 DA est appelé à prendre une part accrue dans la circulation fiduciaire, un agrégat monétaire qui devrait croître de 10% en 2013, selon M. Laksaci. Les parts des



autres coupures (100 DA et 200 DA) sont minimes. Quant aux vieux billets de 200 DA, de la série 1983, ils ne représentent désormais que 1,34% de la valeur de la monnaie fiduciaire en circulation, a indiqué le gouverneur de la Banque d'Algérie, qui a souligné que le retrait de ces billets se poursuivait au fur et à mesure des dépôts et versements. La Banque centrale avait déjà expliqué que ce retrait ne signifiait pas que le billet de 200 DA allait être retiré du circuit monétaire par une décision

de la BA, mais seulement que le «billet qui atterrira chez la Banque ne sortira plus».

M. Laksaci a, par ailleurs, précisé, dans une communication intitulée «Amélioration de la circulation de la monnaie fiduciaire en 2012 et 2013», que les sorties annuelles brutes de cette monnaie étaient en forte hausse.

Il a ainsi préconisé le développement d'autres instruments de paiements scripturaux (chèques, cartes bancaires, virements, etc.).

### ENERGIE ÉLECTRIQUE

## 130 nouveaux postes transformateurs pour alimenter Annaba

Les infrastructures de distribution d'énergie électrique seront renforcées, dans la wilaya d'Annaba, par 130 nouveaux postes transformateurs, dont 75 au titre de la première tranche d'un programme d'urgence, a indiqué, jeudi, le responsable de l'unité locale de distribution du groupe Sonelgaz.

Cette opération qui a nécessité un investissement public de 11 milliards DA vise à «combler le déficit enregistré en matière de fourniture d'énergie électrique aux consommateurs privés et aux entreprises», a expliqué



M. Abdelhamid Krabedji. La première tranche de ce projet est en cours de réalisation dans les chefs-lieux des daïras d'El Hadjar, d'El Bouini et de

Sidi Ammar, pour satisfaire «dès mai prochain», les nouveaux besoins nés des extensions urbaines de la plaine ouest, a ajouté le même res-

ponsable, soulignant que six transformateurs sont déjà opérationnels à El Bouini et à El Hadjar.

Afin de supprimer les coupures fréquentes du courant électrique, les normes qui étaient de 200 abonnés pour un poste transformateur sont désormais, de 100 abonnés pour un transformateur, a encore signalé la même source, indiquant, par ailleurs, que Sonelgaz «lutte fermement contre les piquages d'énergie électrique non autorisés, évau-lés en 2012 à 6 000 cas, correspondant à 66 milliards de dinars de manque à gagner».

### BOUIRA

## Un potentiel du foncier industriel en attente d'une valorisation accrue

La wilaya de Bouira dispose d'un important foncier industriel à même de lui permettre de se doter d'une arrière-industrielle d'envergure, a-t-on indiqué, mercredi, lors d'une réunion du conseil exécutif présidé par le wali, M. Maskri Nacer.

Le foncier industriel est représenté par la zone industrielle de Sidi Khaled, dans la commune d'Oued El Bardi, d'une superficie de 225 ha, ainsi que de 12 zones d'activités réparties sur des daïras et totalisant 94 ha, en plus du patrimoine foncier inexploité relevant des différentes entreprises en activité.

Le rapport de la Direction de l'industrie, des PME et de la promotion de l'investissement indique que la zone de Sidi Khaled dispose de 105 lots de terrain, avec l'implantation de 76 projets d'investissement embrassant divers créneaux d'activités, dont 11 sont en exploitation, 10 à l'arrêt, 52 non en-

core concrétisés et 03 autres en cours de réalisation.

Sur les 589 lots de terrain englobés par les 12 zones d'activités, il en a été attribué, selon le même document, 499 tandis que 90 autres ne sont pas affectés. La plupart des activités qui y sont domiciliées relèvent de l'industrie, de l'agro-alimentaire et des services.

Le responsable du secteur fait état également de l'existence d'un programme de réhabilitation et de développement de 04 zones d'activités, pour un montant global de 327 millions de DA. Ces zones d'activités sont implantées dans les communes de Taghzout, Lakhdarria, Bouira et Aumar.

Lors de cette réunion, le chef de l'exécutif de wilaya a insisté sur la nécessité d'assainir le foncier existant, pour récupérer des assiettes et les des-



tiner à l'accueil de projets d'investissement, en plus de la mise en place de conditions favorables au climat des affaires, a-t-on souligné.

APS

### ADRAR

## 650 microprojets de jeunes financés en 2012



Plus de 650 microprojets entrepris par des jeunes ont été financés, durant l'année 2012, à travers la wilaya d'Adrar, a-t-on appris de l'antenne de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej). Ces microprojets financés font partie d'un total de 765 dossiers déposés et dont 595 ont obtenu le titre de qualification, a-t-on précisé. Ces entités, financées selon les formules bipartite et tripartite, ont permis de générer 1 440 emplois, dont 111 pour la gent féminine, contribuant ainsi à réduire le chômage et à attirer plusieurs promus de la formation professionnelle. Le volume global pour l'investissement de ces microprojets est évalué à un montant de 2 milliards de DA dont 640 millions de DA constituent des crédits sans intérêts, a-t-on ajouté. Le plus gros de ces micro-entreprises est versé dans les services avec 160 entités, suivi de l'artisanat et des métiers (95), le bâtiment (57), le transport (53), l'industrie (43), le reste réparti entre plusieurs domaines d'activités tels que l'hydraulique, la maintenance et autres, selon les responsables de l'antenne Ansej d'Adrar.

### SOUK AHRAS

## Mise en service de 10 postes transformateurs électriques à Souk Ahras avant fin mars 2013

Dix postes transformateurs électriques seront mis en service dans plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras «avant fin mars courant», a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE). Selon M. Mohamed-Lamine Tayah, chargé de communication à la SDE, ces équipements, prévus au titre du programme d'urgence d'amélioration des capacités d'alimentation électrique et qui ont nécessité un investissement de 33 millions de dinars, sont à un taux de réalisation de 95 %. Six parmi ces transformateurs seront implantés au chef-lieu de wilaya et les quatre autres à M'daourouch, Merahana, Taoura et Machrouha, selon le même responsable qui a noté que le programme d'urgence prévoit également la création de lignes de moyenne tension (72 millions de DA) ainsi que de nouvelles lignes de basse tension, outre la réhabilitation de certaines parties de l'ancien réseau.

Un centre de départ, comportant six lignes principales, sera également réalisé dans la partie Sud de la wilaya (M'daourouch, Sedrata et Bir Bouhouch) pour 73 millions de DA, a ajouté la même source, notant que cet équipement devra réduire «considérablement» le problème des coupures et «mettre un terme à la dépendance de cette région des wilayas voisines de Tébessa, d'Oum El Bouaghi et de Guelma». La SDE projette en outre, a ajouté M. Tayah, la réalisation d'ici à 2017 de deux nouveaux centres d'alimentation électrique et l'extension du réseau domestique de basse tension dans les communes de Machrouha, Lahchachna et Heddada.

## ELECTRICITÉ

### Yousfi promet un été 2013 sans délestage

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a promis jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN) un été sans délestage d'électricité à la faveur de la mise en production de 2 800 MW supplémentaires qui devraient couvrir la demande grandissante en cette énergie. Les délestages auxquels a recouru en 2012 le groupe Sonelgaz, notamment dans le sud-est du pays et qui étaient à l'origine d'une vague de protestations dans cette région, «ne se reproduiront pas cet été grâce à ces nouvelles capacités qui représentent», selon M. Yousfi, une évolution de 20% en terme de production par rapport à l'année précédente. Le retard enregistré en 2012 dans la mise en service de deux lignes névralgiques de très haute tension Msila-Barika et Ain Djasser-Barika a mis en difficulté l'approvisionnement de toute cette région contraignant l'Opérateur système à mettre en œuvre un délestage volontaire «tournant et maîtrisé» pour éviter un black-out de toute la région sud-est du pays notamment à Biskra, El Oued et Touggourt.

M. Yousfi a reconnu effectivement devant les parlementaires qui l'ont interpellé sur ce problème que ces trois wilayas ont connu des difficultés d'alimentation durant l'été passé, dues essentiellement à un déséquilibre entre l'offre et la demande. Il a annoncé dans la foulée un programme de réalisation de 12 000 MW d'ici à 2017, dont les travaux démarrent cette année. Chaque 1 000 MW coûtera un milliard de dollars d'investissement, selon lui. Le ministre n'a pas manqué au cours de son passage à l'APN d'évoquer les contraintes de son secteur à assurer une distribution adéquate de l'électricité dans toutes les régions du pays en raison de la demande croissante durant les périodes de pic de consommation. Il a précisé que les coupures répétitives de l'électricité enregistrées en 2012 sont le résultat d'une demande qui a progressé de 18% par rapport à 2011. En dépit de la mise en service de 2 000 MW entre 2009 et 2011, le déséquilibre entre l'offre et la demande de l'électricité n'a pas été atténué, relève-t-il. Les problèmes d'opposition par les particuliers au passage des lignes électriques sur leurs terrains et les difficultés d'accès aux assiettes foncières, même petites, pour l'installation des postes transformateurs ont freiné les programmes de distribution et de transport de l'électricité, a expliqué le ministre. Le programme arrêté par le secteur de l'énergie prévoit l'installation de 6 000 postes transformateurs.

## FINANCES

### La Banque d'Algérie appelle à une plus large utilisation du chèque et de la carte bancaire

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci, a plaidé jeudi à Alger pour une plus large utilisation du chèque et de la carte bancaire, notamment dans les transactions commerciales et immobilières.

«L'amélioration de la circulation fiduciaire en 2012 et au premier trimestre de 2013 ne doit pas occulter l'opportunité et la nécessité de développer davantage les instruments de paiement scripturaux comme le chèque et la carte bancaire», a-t-il dit lors de sa réunion annuelle avec les directeurs de succursales et agences de la BA. A cet effet, «l'accent devrait être mis sur les transactions commerciales de gros et de demi gros et sur les transactions immobilières», a-t-il précisé. Le système de paiement approprié ou de télé-compensation, mis en place en 2006, reste utilisé à seulement 10% de ses capacités, a-t-il argué en insistant sur le fait qu'un tel système «devrait normalement susciter l'utilisation préférentielle de la monnaie

## GHOUL L'A ANNONCÉ

### Lancement prochain du projet de la double voie de la RN1 reliant El Goléa à Tamanrasset

**Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, a indiqué jeudi à Alger que les travaux du projet de la double voie de la RN1 reliant Goléa à Tamanrasset (près de 1 000 km) débuteront prochainement, après la finalisation de l'étude du projet, qui s'inscrit dans le cadre de la route transsaharienne reliant Alger à Tamanrasset sur une distance de 3 000 km.**

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que le lancement des travaux du tronçon El Goléa-Tamanrasset permettra de transformer cette route en une voie rapide, soulignant que le secteur accordait la priorité aux entreprises nationales pour la réalisation de ces projets.

Lors de la première phase de ces travaux, il a été procédé au lancement des travaux de la double voie de la RN1 au niveau du tronçon reliant Chiffa (Blida) à Berrouaghia (Médéa) sur une distance de 53 km, a précisé le ministre, affirmant que le secteur avait donné la priorité aux entreprises nationales en vue de réaliser cette infrastructure «importante» et «difficile».

Concernant le projet confié à une entreprise chinoise et deux autres entreprises nationales, le ministre a déclaré: «nous ne recourons aux entreprises étrangères que rarement», car le secteur «en-



courage les entreprises nationales à participer à la réalisation des routes et des ouvrages d'art, notamment les ponts et les trémies». Cette démarche intervient «dans un contexte marqué par une hausse nette du nombre des entreprises de travaux publics au niveau national, passant de 1 000 entreprises publiques et privées en 2000 à 70 000 actuellement, de même pour les bureaux d'études techniques et de suivi estimés à 650 bureaux contre 50 seulement en 2004», a-t-il souligné. L'Algérie avait achevé en 2009 le tronçon situé sur son territoire de la route transsaharienne, qui couvre 6 pays (Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Nigeria et Tchad), en livrant le tronçon reliant In Guezzam à Tamanrasset (425 km). A une question

sur la qualité des travaux des routes, M. Ghoul a affirmé que le secteur des travaux publics «veille à améliorer la qualité des travaux des routes nationales», notamment grâce au nombre considérable d'entreprises de réalisation publiques et privées.

De sévères sanctions seront prises à l'encontre des entreprises qui ne respectent pas les normes de réalisation, notamment en matière de délais et de la qualité, en les privant de souscrire aux prochains appels d'offres, a-t-il ajouté.

Une amélioration a été constatée dans la gestion des entreprises du secteur qui veillent au respect des normes internationales dans la réalisation des travaux de routes, a indiqué le ministre.

## ENERGIE

### Le complexe gazier de Tiguentourine fonctionnera à pleines capacités avant la fin de l'année

Le complexe gazier de Tiguentourine, qui a été l'objet d'une attaque terroriste en janvier dernier, reprendra sa production à pleines capacités avant la fin de l'année, a annoncé jeudi le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi.

La production «du deuxième train du complexe reprendra le mois prochain, alors que celle du troisième train est prévue avant la fin de l'année», a déclaré M. Yousfi à la presse en marge d'une séance de questions orales à l'Assemblée populaire nationale.

Le ministre a fait savoir par ailleurs que Sonatrach et ses partenaires (BP et

Statoil) sont en train d'évaluer les préjudices de cette attaque, s'abstenant à fournir une évaluation chiffrée des dégâts occasionnés au complexe gazier.

Le complexe qui assure 12% de la production algérienne de gaz, soit 9 milliards de m<sup>3</sup>, a repris sa production partiellement en février dernier avec la mise en marche du premier train d'une capacité de 3 milliards de m<sup>3</sup>.

«C'est une reprise partielle de la production du complexe puisque nous avons mis depuis deux jours le train no 1 en marche, donc nous bénéficierons d'une production de 3 milliards de m<sup>3</sup> par an», avait indiqué le P-DG de Sonatrach, M. Abdelhamid Zerguine, à l'occasion de la célébration du 24 février, date de la nationalisation des hydrocarbures.

Le site gazier de Tiguentourine, géré conjointement par Sonatrach, le britannique BP et le norvégien Statoil, a été attaqué le 16 janvier dernier par un groupe d'une trentaine de terroristes qui avait pris en otages les travailleurs algériens et étrangers du site.

Au total, 37 otages, dont un Algérien, avaient été tués lors de cette attaque, alors que 29 terroristes avaient été abattus et trois autres arrêtés suite à l'intervention des services de sécurité.

scripturale». L'utilisation des systèmes de paiement modernes, assure non seulement une plus grande sécurisation financière mais joue également un rôle important dans ce qui est appelée «l'inclusion financière» notamment au profit des ménages, selon lui.

Cette inclusion a été impulsée par les dernières mesures de facilitations de l'ouverture des comptes bancaires au profit des ménages et des entreprises, a-t-il rappelé. Dans sa communication intitulée «Amélioration de la circulation de la monnaie fiduciaire en 2012 et 2013», M. Laksaci a, par ailleurs, fait savoir que la Banque d'Algérie et Algérie Poste disposaient actuellement d'importantes encaisses de monnaies fiduciaires (billets et pièces de monnaies). C'est ainsi qu'Algérie Poste détenait, selon lui, des encaisses (disponibilités) appréciables estimées à 50 milliards DA pour les mois de janvier et février derniers. Ces encaisses, adossées aux livraisons quotidiennes de monnaie

fiduciaire par la BA «permettent à la Poste de répondre à toute demande de retrait de sa clientèle notamment les ménages», a assuré M. Laksaci.

#### Les sorties de monnaie fiduciaire en forte hausse ces dernières années

Quant aux encaisses de monnaie fiduciaire au niveau des succursales et agences de la BA, elles s'élèvent à 196,9 milliards DA au 19 mars en cours, ce qui permet de couvrir en moyenne l'équivalent de 36 jours ouvrables de demande au niveau national, a-t-il informé. Ces disponibilités, «largement disséminées» à travers le territoire national, s'ajoutent aux encaisses dont dispose la Caisse générale de la BA qui s'élèvent, à elles seules, à 60 milliards DA, selon le gouverneur.

En outre, les sorties annuelles brutes de monnaie fiduciaires s'affichent en forte hausse depuis 2006, avec un pic en 2012, a-t-il encore fait remarquer. Les sor-

ties de la monnaie fiduciaire sont passées de 1.633,4 milliards DA en 2010 à 1.977,8 milliards DA en 2011 et à 2.475 milliards DA en 2012. La part de cette monnaie dans la masse monétaire M2 (monnaie fiduciaire et dépôts bancaires) est passée de 25% en 2010 à 25,9% en 2011 pour atteindre 26,7% à fin 2012, a rappelé M. Laksaci. Cette évolution reflète surtout «le rôle accru de la sphère budgétaire dans l'expansion des liquidités» en Algérie, a-t-il commenté. Et vu les disponibilités financières et les richesses économiques importantes dont dispose l'Algérie, l'augmentation de la monnaie fiduciaire ne peut en aucun cas être assimilée à une création monétaire excessive, ou ce qu'on appelle la planche à billets, selon le gouverneur.

«Parler de la planche à billets était possible dans une vieille époque mais il n'a plus de sens dans le contexte algérien actuel», a-t-il souligné à une question de l'APS.

EL- BAYADH

## Une mission d'archéologues et d'architectes s'enquiert de la situation du site de Sidi M'hamed Tidjani



Une délégation du ministère de la Culture a été dépêchée dans la wilaya d'El-Bayadh pour s'enquérir de la situation du site historique de Sidi M'hamed Tidjani, dans le ksar de Boussemghoune, affecté par les inondations de décembre 2012, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur.

Composée d'archéologues et d'architectes, la délégation, arrivée mercredi, doit constater de visu le volume et la nature des dégâts occasionnés par les inondations à ce site, où s'isolait, alors, pour méditer le saint patron Sidi M'hamed Tidjani. La délégation aura à inspecter les différentes structures entourant le site, dont la zaouïa du saint patron, la salle coranique et la salle de prière, en plus du vieux ksar de Boussemghoune qui l'abrite, a-t-on souligné. Cette équipe aura à soumettre ensuite un rapport détaillé au ministère de la Culture pour entreprendre les mesures nécessaires à la réhabilitation et à la préservation du site à la fois archéologique et religieux, a-t-on précisé.

L'histoire de ce site remonte à l'an 1781 coïncidant avec l'arrivée et l'installation de Sidi M'hamed Tidjani dans le ksar de Boussemghoune dont l'édification remonte à 17 siècles, selon des historiens.

La zaouïa (confrérie) Tidjania de Boussemghoune draine chaque année un flux important d'adeptes venant de différents contrées africaines, dans le cadre d'un tourisme religieux, d'où l'intérêt qui lui est accordé de la part des responsables du secteur de la Culture.

TÉBESSA

## De nouveaux sites archéologiques découverts

Un site archéologique a été découvert, mercredi, fortuitement, par une entreprise de construction, à la sortie ouest de la ville de Bir Mokadem (40 km à l'ouest de Tébessa) a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la culture.

Les travailleurs de cette entreprise, qui effectuaient sur ce site des travaux de terrassement en vue de la construction d'un stade, ont mis au jour des excavations et des galeries souterraines maçonnées en pierres, ainsi qu'un moulin antique et une gigantesque

jarre en terre cuite, a ajouté la même source. Les travaux de terrassement ont été immédiatement suspendus en attendant qu'une équipe d'archéologues soit dépêchée sur les lieux par les services concernés du ministère de la Culture pour examiner cette découverte et établir sa datation, a-t-on également indiqué à la direction de la culture. Une chaîne de silos souterrains en pierres servant à emmagasiner les céréales et l'huile d'olives, datant de l'époque romaine, avait été découverte à l'Est de cette même ville de

Bir Mokadem, au lieu-dit Tazbent, a-t-on rappelé, soulignant que plusieurs sites archéologiques datant des périodes punique, romaine et byzantine avaient été mis au jour dans la région de Tébessa, l'antique Théveste, seconde ville fondée en Afrique du Nord, après Carthage (Tunisie).

La wilaya de Tébessa dispose d'un riche patrimoine archéologique et historique, fort de plus de 500 sites, dont plusieurs ont été classés patrimoine national, a-t-on également rappelé à la direction de la culture.

TINDOUF

## Ouverture prochaine de la maison de la culture

Le secteur de la Culture dans la wilaya de Tindouf a été renforcé par la création d'une maison de la culture, dont le décret ministériel vient d'être signé, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la culture de la wilaya.

Cette nouvelle structure sera réceptionnée à la prochaine rentrée sociale, a indiqué le directeur du secteur précisant que la Direction du logement et des équipements publics (DLEP) finalise actuellement la structure qui devra l'abriter et qui sera dotée d'un équipement moderne par le secteur de la culture et dont le dossier est au niveau de la commission des marchés publics.

Une enveloppe de 300 millions DA a été consacrée à la réalisation de cet édifice culturel appelé à contribuer à la promotion et la dynamisation de l'activité culturelle dans la région et accueillir les différentes manifestations culturelles dans la wilaya. La maison de la Culture compte une salle de spectacle de 550 places ainsi qu'une bibliothèque,

un théâtre, des ateliers de musique, de dessins, d'Internet et d'autres activités scientifiques.

Elle permettra aussi la création de 30 emplois sur les 100 prévus par le secteur en faveur de la wilaya, avec l'ouverture prochaine de la bibliothèque, du musée régional réceptionné à la fin de l'année dernière mais qui a dû subir quelques modifications concernant certains aspects techniques et architecturaux, a-t-on fait savoir à la direction de la culture.

La wilaya verra cette année aussi l'ouverture du centre culturel islamique, dépendant du secteur des affaires religieuses, mais qui a été réalisé et équipé par le secteur de la Culture.

L'édifice en question devra constituer un espace culturel de plus qui viendra renforcer les activités culturelles et religieuses animées par le mouvement associatif de Tindouf, selon la même source.

## EGYPTE - ALGÉRIE L'Algérie participe avec 9 entreprises à la Foire internationale du Caire

L'Algérie participe à la 46<sup>e</sup> Foire internationale du Caire ouverte mercredi avec 9 entreprises publiques et privées spécialisées dans les industries agro-alimentaires, pharmaceutiques et du tabac.

Le responsable du stand algérien, M. Mustapha Kartous, a déclaré, à ce propos, que le transport et l'exposition des produits de ces entreprises ont été pris en charge par le ministère du Commerce qui s'occupe également de la promotion des produits et des contacts avec les opérateurs étrangers participant à l'exposition et les patrons d'entreprises à travers un guichet unique de l'information commerciale relevant de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) et supervisée par des fonctionnaires de la société et des représentants du ministère du Commerce.

Il a indiqué par ailleurs que la Safex avait adressé à plusieurs entreprises des demandes pour la représenter à la 46<sup>e</sup> Foire du Caire, ajoutant que neuf (9) entreprises seulement avaient répondu à la demande dont, la société Nouvelle conserverie d'Algérie (NCA Rouiba), l'entreprise publique de fabrication de produits para-pharmaceutiques et d'hygiène corporelle (Socothyd), la Société nationale des tabacs et allumettes (Snta) et six entreprises spécialisées dans la fabrications de pâtes, fromages et huiles alimentaires.

M. Kartous a précisé que les produits ayant le plus attiré les visiteurs du stand Algérie au premier jour de l'exposition sont les huiles alimentaires, les jus et les pâtes. S'agissant des résultats de la dernière Foire du Caire, le même responsable a indiqué que la Safex n'avait pas d'informations précises concernant les contacts qu'auraient signé les sociétés qui avaient représenté l'Algérie avec les opérateurs étrangers après la fin de l'exposition.

## Plus de 70 stagiaires à des ateliers d'interprétation et d'expression corporelle à Batna

Plus de 70 stagiaires, adeptes du 4<sup>e</sup> art, prennent part à deux ateliers d'interprétation et d'expression corporelle, lancés mercredi à la maison de la culture Mohamed-Laid Al Khalfa de Batna, à l'initiative du Théâtre régional de Batna (TRB).

Ces ateliers de formation qui se poursuivront jusqu'au 26 mars courant ont été prévus dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du théâtre, a indiqué le directeur technique du théâtre, M. Salim Faroudj, précisant qu'ils figurent également dans le calendrier des sessions de formation prévues par le TRB au profit des jeunes amateurs.

Les ateliers proposent des exercices d'interprétation, de détente, de techniques de jeu et de vocalise, ainsi que des exercices de maîtrise du corps.

Ces ateliers sont animés par deux diplômés de l'Institut des arts dramatiques de Bordj El Kiffane, Belkacem Amar Mohamed et Riadh Beroual, chorégraphe.

Les stagiaires des deux ateliers feront, le 27 mars au théâtre de Batna, une exposition à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre.

APS

# Les cigarettes de contrebande coupent l'envie d'arrêter

Le fait de fumer des produits de contrebande, donc, moins onéreux n'inciterait pas à l'arrêt du tabac.

C'est en tout cas la conclusion d'une équipe canadienne qui a comparé la motivation liée au sevrage tabagique entre des consommateurs de cigarettes vendues dans le circuit légal et d'autres, adeptes de tabac «low cost».

La vente de cigarettes de contrebande est un phénomène particulièrement important au Canada. Dans la province d'Ontario, 48% des ventes totales de tabac concernent des produits de contrefaçon. Ces deniers reviennent en moyenne à 2,50 dollars américains pour un paquet de 20 cigarettes contre 10,30 dollars pour du tabac légal. Graham Mecredy, de l'Unité de recherche en

tabacologie, à Ontario, s'est intéressé au degré de motivation pour arrêter la cigarette auprès de 2 786 fumeurs. Dans le groupe consommant des produits de contrebande, seuls 4% sont parvenus à se débarrasser de leur addiction, contre 11% dans l'autre groupe.

En proposant des cigarettes moins chères donc accessibles à un plus large public, le commerce illicite augmente considérablement la consommation de tabac dans le monde. Et, donc, la mortalité... Selon la Banque mondiale, près d'une cigarette sur dix vendue aujourd'hui est issue d'un marché parallèle. Et toujours selon le même orga-

nisme, une hausse des prix de vente de 10% entraîne une baisse de la consommation d'environ 4%. Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vient d'adopter un plan de lutte contre la contrebande des produits issus du tabac. Celui-ci sera d'ailleurs intégré à la Convention cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac.



## Quand les recettes (res)sortent des tiroirs...

Qui a dit que les recettes de grand-mère étaient bonnes à jeter ? Xavier Gruffat, pharmacien et journaliste santé, n'est pas du tout de cet avis ! A travers ses «220 remèdes de grand-mère», il démontre, au contraire, que nos aïeules avaient les «bonnes» recettes pour se soigner grâce à l'aide de mère nature. En utilisant des recettes à base de plantes ou de fleurs, ou des produits variés comme le sel, le marc de café, la noix de muscade ou le psylli !



Savez-vous que contre la toux par exemple, vous tirerez le plus grand profit d'une bonne macération à base de guimauve. Rien à voir avec le célèbre marshmallow, bien sûr... Pour surmonter une constipation opiniâtre, la recette de l'eau de graines de psylli sera certainement parfaite pour résoudre votre problème. Ces deux moyens efficaces et peu agressifs étaient bien connus de nos grand-mères. Même contre les poux, elles avaient une arme secrète : un mélange d'huile d'olive et de deux huiles essentielles, de lavande et de romarin. Sans oublier la célèbre tisane calmante – mélisse camomille et passiflore – contre le stress. «220 remèdes de

grand-mère» est un petit guide de 256 pages, illustrations en couleurs, pratique et très maniable, il passe en revue 220 recettes à base de plantes ou de produits toujours naturels. D'emploi simple et clair, agréable à lire et précis, il vous sera utile pour vous soigner en douceur.

Pharmacien, Xavier Gruphat est un homme de formules rigoureuses et précises. Tous les remèdes de grand-mères n'ont pas bénéficié du même niveau d'évaluation scientifique. Recette par recette, il indique à son lecteur le degré de validation de chacune. Ce qui ne vous dispense pas d'approfondir le sujet auprès de votre médecin ou votre pharmacien.

### Crises sanitaires

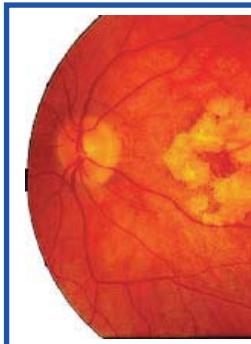
## Comprendre pour restaurer la confiance

L'important n'est pas d'éviter les crises sanitaires, car elles sont inévitables. L'essentiel est d'en contrôler l'ampleur et les conséquences. Or «fait-on aussi bien que l'on pourrait», en la matière, s'interrogent un ancien directeur général de la santé (William Dab) et une sociologue (Danielle Salomon). Dans un ouvrage à la fois concis et documenté, ils proposent «un pacte de confiance» pour faire face aux futures crises sanitaires. A condition de tirer les leçons des précédentes... Antennes-relais de téléphonie mobile, chlordécone dans les Antilles françaises,

maree noire de l'Erika, produits sanguins contaminés par le prion... Les auteurs ont analysé 15 cas concrets de situation de crise. Ou donnant lieu à un débat public. Particulièrement intéressant, leur travail met en évidence deux éléments principaux en matière de gestion de crise : «L'inadaptation de la réponse de l'Etat et les limites de l'expertise scientifique des risques sanitaires». Or, des réponses lacunaires ou peu pertinentes ne font qu'accentuer la méfiance du grand public. Et, donc, son inquiétude. C'est pourquoi, William Dab et Danielle Salomon proposent

des pistes pour restaurer un climat de confiance. Celui-ci est fondé sur «une approche pluraliste de l'évaluation des risques, un soutien aux initiatives citoyennes et une responsabilité tournée vers une logique de résultats».

Les auteurs sont optimistes : «Les énergies conjuguées de tous les acteurs peuvent déplacer des montagnes, bousculer les archaïsmes et faire de la confiance et du respect, un bien public au service du vivre ensemble», concluent-ils. Agir face aux risques sanitaires.



mercredi 23 Mars 2013



## Deux ans après Fukushima, la forêt contaminée «à vie» ?

Il y a deux ans, le 11 mars 2011, un tremblement de terre secouait le Japon, provoquant un des accidents nucléaires les plus graves : celui de la centrale de Fukushima-Daichi. L'impact sanitaire et environnemental se fait encore sentir aujourd'hui dans cette région.

**Le point avec Jean-Christophe Gariel, directeur «Environnement» à l'Institut de Radio-protection et de Sûreté nucléaire (Irsn).**

«A l'heure actuelle, nous pouvons repartir en trois grandes zones la région autour de la centrale», explique Jean-Christophe Gariel. «Sur un périmètre de 20 km autour du site, l'espace est quasiment en totalité dépeuplé. Ensuite, un peu plus loin, dans un lobe qui s'oriente vers le Nord-Ouest, certaines zones ont également été évacuées. Mais au-delà, même si la contamination est toujours présente, certains endroits restent habités. D'ailleurs, des opérations de dé-contamination y sont régulièrement menés depuis un an.»

Dans les zones habitées, «la population cultive des denrées alimentaires soumises à de nombreux contrôles. Actuellement, le taux de contamination de la majorité – 99,7% du riz produit dans cette région – se situent en-dessous de 100 becquerels par kilogramme (Bq/kg), inférieur au seuil d'interdiction de commercialisation», indique-t-il. Le véritable problème subsiste pour «toutes les denrées issues du milieu na-

turel, non cultivées, notamment de la forêt. Par exemple, les champignons présentent un niveau de contamination loin d'être négligeable.» D'ailleurs, l'Irsn, associée à des universités japonaises, vont débuter, dans une dizaine de jours, une étude sur le cycle du césium 137 en forêt. Une observation d'autant plus importante que 75% des territoires les plus contaminés autour de la centrale sont recouverts par la forêt.

### Un cycle infernal

«Le problème est que le césium 137 se recycle. Déposé sur la canopée lors de l'accident, il pénètre les feuilles qui tombent sur la litière. Elles se dégradent et sont ensuite absorbées par le sol, tout comme le césium 137 qu'elles contiennent. «Re-pompé» par les racines de l'arbre, l'élément radioactif n'est jamais évacué. Il reste dans un cycle fermé», détaille Jean-Christophe Gariel. La question est donc de déterminer comment traiter cette forêt contami-

née... «Une des solutions extrêmes que j'ai pu entendre est de couper tous les arbres de la forêt», poursuit-il.

Un choix drastique. «D'un point de vue écologique, ce serait grave. Surtout quand on connaît les pluies qui s'abattent au Japon, les problèmes de ruissellement et d'érosion induits. De plus, cela entraînerait un déséquilibre de l'écosystème.» L'autre option ? «S'habituer à une forêt qui présente un certain niveau de contamination...»

### L'océan est-il toujours contaminé ?

La terre n'est pas la seule affectée par la contamination radioactive provoquée par l'accident du 11 mars 2011. La centrale nucléaire, située près des côtes, a déversé une quantité importante de rejets dans l'océan.

«Les poissons les plus touchés, encore aujourd'hui, sont ceux inféodés aux sédiments», indique Jean-Christophe Gariel. «Ils présentent des niveaux de

contamination au-dessus des normes de commercialisation.» Les poissons pélagiques, nageant donc loin du fond, présentent, eux, des relativement faibles.

«Si les Japonais ont bénéficié de forts courants au large des côtes au moment de l'accident, favorisant une forte dilution du césium 137, les niveaux de contamination de l'eau ne diminuent pas aussi rapidement qu'on aurait pu l'attendre.» Pour trois raisons :

- Des rejets diffus viennent sans doute encore de l'installation elle-même ;
  - La contamination des sols, lessivés par les eaux de pluies, sont transportés par les cours d'eau vers la mer ;
  - Enfin, les sédiments contaminés peuvent «relarguer» de la contamination.
- Enfin, l'impact mondial reste «extrêmement faible», assure Jean-Christophe Gariel. Une île dans le Pacifique, le Japon semble bien seul à subir les conséquences de l'accident de 2011.

## L'interprétation des rêves à travers les âges

Messages divins, diagnostics ou encore visions prophétiques... Au cours des siècles, l'interprétation des rêves a évolué. Dans Et que disent nos rêves, Bénédicte Uyttenhove, psychologue spécialiste de la théorie jungienne, propose un historique des songes à travers le monde. Elle développe également la vision de Carl Gustav Jung selon lequel, «c'est par la porte des rêves que l'on entre dans l'inconscient». «La première trace écrite du rêve remonte au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.», révèle Bénédicte Uyttenhove. «Il raconte comment le roi sumérien Ea-natum — avant de devenir souverain — reçoit l'ordre de prendre le pouvoir.» Voilà un bel exemple de rêves prémonitoires. Un peu comme si les songes transmettaient un ordre divin. Dans la Grèce Antique, «les interprètes des rêves étaient nombreux à proposer leurs talents autour des temples. Ils utilisaient tablettes et papyrus où étaient consignées des réponses, véritables clés des songes, pour pénétrer les mystères de l'âme endormie», poursuit-elle.

Puis vient une époque d'obscurantisme. Dès le début du Moyen Âge, au IV<sup>e</sup> siècle, l'Eglise interdit la divination et l'interprétation des rêves. «Troublée par ceux qui semblaient aller à l'encontre de la morale chrétienne, l'Eglise décréta qu'ils ne pouvaient être inspirés que par le démon», explique l'auteur.

### Les rêves, le monde et la science

Bénédicte Uyttenhove raconte ensuite la relation entretenue avec les songes par différents peuples à travers le monde. Chez les Amérindiens, par exemple, tous les rêves ne sont pas les bienvenus. Les dreamcatchers (attrape-rêves), de petits objets semblables à des toiles d'araignée, accrochés sur les lits des bébés, ont pour fonction – très poétique – d'attraper les cauchemars et les mauvaises pensées. Seuls les bons passent dans le rond central. L'auteur se penche enfin sur les explications scientifiques récentes au sujet des rêves. Sommeil paradoxal, cauchemars, les neurosciences fournissent des pistes de compréhension moins oniriques de ce qui se produit dans notre esprit au cours de la nuit...»

## DMLA : des gènes nouveaux mis en cause... qui n'expliquent pas tout

Un groupe de recherche international piloté par l'Inserm en France, vient d'associer 7 nouvelles régions du génome humain à l'accroissement du risque de dégénérescence maculaire liée à l'âge (Dmla). Les auteurs tiennent toutefois à rappeler le rôle prépondérant des facteurs environnementaux et de l'hygiène de vie dans le développement de cette maladie. Au premier rang des res-

ponsables, le tabac. Thierry Léveillard, directeur de recherche Inserm à l'Institut de la vision (Paris), coordonne le groupe de l'AMD Gene Consortium. Ce réseau rassemble des chercheurs de nombreux pays, travaillant dans 18 centres répartis dans le monde. Ensemble, ils ont analysé les données de 17 000 patients atteints de Dmla. Ils ont comparé leurs résultats à ceux qui avaient été re-

cueillis auprès de 60 000 individus exempts de la maladie. Grâce à ce travail d'envergure, ils ont pu identifier 7 nouvelles régions du génome qu'ils ont associées à la Dmla. Ce qui porte aujourd'hui à 19, le nombre de «zones» ainsi découvertes. «Le challenge que représente la complexité génétique de la Dmla a pu être surmonté par l'association de tous les centres travaillant sur cette patholo-

gie. L'union fait ici la force de la démonstration», indique Thierry Léveillard. La découverte de tels gènes pourrait considérablement améliorer la connaissance de la maladie, et contribuer significativement à la mise au point de traitements plus efficaces. Les auteurs ont, par ailleurs, confirmé que l'âge, le régime alimentaire et la consommation de tabac influencent aussi le risque de Dmla.

## BATNA - EDUCATION

**6e****séminaire national  
des Clubs  
de recherche en  
Histoire, dimanche**

Le 6<sup>e</sup> séminaire national des Clubs de recherche en Histoire sera ouvert dimanche prochain à Batna sous le slogan «50 ans de réalisations de l'Ecole algérienne», a-t-on indiqué, jeudi, à la direction de l'Education.

Les participants, des élèves des cycles moyen et secondaire, interviendront dans des compétitions sur les recherches en Histoire, mais concourront également dans les ensembles vocaux et les arts plastiques, sur le thème des acquis de l'Ecole algérienne depuis l'Indépendance.

La direction de la Culture de la wilaya de Batna a réuni tous les moyens humains et matériels pour assurer la réussite de cette manifestation, devenue une tradition dans les Aurès où elle enregistre un nombre toujours croissant d'élèves de l'ensemble du pays, a souligné le directeur de l'Education.

**GB  
L'écrivain  
britannique  
James Herbert  
n'est plus**

L'écrivain britannique, James Herbert, qui est devenu célèbre avec la publication du roman d'horreur *Les Rats*, est mort à l'âge de 69 ans, a annoncé mercredi la maison d'édition Pan Macmillan.

L'auteur de best-sellers, qui a été récompensé par la reine Elizabeth en 2010, est décédé mercredi matin à son domicile dans le Sussex, au sud-est de l'Angleterre, a indiqué la maison d'édition sans préciser les causes de la mort.

L'éditeur Jeremy Trevathan estimait qu'il était «l'un des géants de la fiction populaire au XX<sup>e</sup> siècle», et l'un des principaux auteurs du genre littéraire de l'horreur qui a connu son apogée dans les années 1970 et 1980.

Le roman qui l'a rendu célèbre à l'âge de 28 ans, *Les Rats*, publié en 1974, met en scène des rongeurs mutants qui terrorisent Londres.

James Herbert a publié 23 romans, dont le dernier, *Ash* (*Cendre*), est sorti la semaine dernière. Il a vendu 54 millions de livres dans le monde.

APS

**ALGÉRIE - FRANCE****La pièce théâtrale «Dialogue» adaptée de l'œuvre de Germaine Tillion, en représentation à Paris**

La pièce théâtrale «Dialogue» inspirée de l'œuvre de l'ethnologue française, Germaine Tillion, «Les ennemis complémentaires» qui a pour trame la guerre d'Algérie, a été présentée mercredi soir, dans la capitale française par la compagnie Théâtre Averse dirigée par le metteur en scène Jean Quercy.

Cette pièce revient sur un épisode méconnu de la guerre de Libération nationale où Germaine Tillion avait tenté d'amorcer, coûte que coûte, en juin 1957, au cœur de la «Bataille d'Alger», un dialogue entre le gouvernement français et les dirigeants du Front de libération nationale (FLN) de la Zone autonome d'Alger, pour mettre fin à la spirale de violences ayant marqué cette page particulièrement sanglante de l'Algérie en guerre.

La violence des attentats terroristes, qui ont meurtri l'Algérie durant les années 1990, est également évoquée dans cette pièce, qui reprend les réflexions de Germaine Tillion sur le sujet.

D'une durée de 1h20 mn, «Dialogue» qui révèle la personnalité humaniste de Germaine Tillion et sa capacité obstinée à vouloir sauver des vies humaines impliquées dans le conflit, retrace ses rencontres avec l'ancien chef de la Zone autonome d'Alger, Yacéf Saâdi, qui l'avait contactée, elle qui avait monté une commission d'enquête internationale contre la torture, et ses multiples tractations entreprises auprès du gouvernement français pour tenter d'obtenir l'arrêt de l'exécution des condamnations à mort des militants du FLN.

Son objectif était de faire baisser les tensions et permettre l'amorce d'un dialogue politique, mais elle n'obtint pas gain de cause en dépit de sa quête désespérée de paix en Algérie.

Lorsque ses interlocuteurs algériens furent arrêtés par l'armée française, elle multiplia les démarches auprès des autorités coloniales pour obtenir qu'ils soient remis à la justice civile et détenus en France, et plaidé farouchement pour leur grâce après leur condamnation à mort. Le spectacle repose sur un trio Germaine-Tillion-Fatima-Yacéf.

et un meneur de jeu, le journaliste qui alterne les adresses au public et la prise en charge des représentants de la France, à savoir André Bouloche qui dirigeait le cabinet de Maurice Bourgès-Maunoury, alors président du Conseil, Robert Lacoste, gouverneur général d'Algérie et l'un des principaux acteurs de la répression du peuple algérien, n'hésitant pas à défendre l'usage de la torture par l'armée française et la police, ainsi que le président du tribunal.

**Comprendre l'enchaînement de faits mal connus de cette période coloniale**

S'apparentant au théâtre documentaire, «Dialogue» a permis au public de comprendre l'enchaînement de faits historiques complexes et mal connus de cette période coloniale. Il alterne les situations d'affrontements à Alger et à Matignon (présidence du Conseil à Paris) et les temps de réflexion.

Il fait également découvrir le questionnement intérieur de Germaine et de Fatima devant les situations dramatiques auxquelles elles ont été confrontées durant cette guerre.

La qualité de prestation des comédiens, Sophie Million (Germaine Tillion), Fatima El Hassouni (la moudjahida), Nidal El Mallouhi (Yacéf Saâdi) et Eric Audravy (alternativement, le journaliste, le président du tribunal et André Bouloche) a permis au public, visiblement impressionné, de découvrir la personnalité de Germaine Tillion qui luta courageusement contre la misère imposée par le système colonial, la pratique de la torture et les exécutions sommaires durant la Guerre d'Algérie.

«J'ai été très intéressé par la lecture de l'œuvre de Germaine Tillion *Les ennemis complémentaires* parce que c'est une partie de sa vie qu'on ne connaît pas du tout, et c'est ce qui m'a conduit à adapter son œuvre au théâtre», a confié le metteur en scène Jean Quercy à l'APS, au terme de la représentation.

«On célèbre beaucoup la Germaine Tillion de la résistance, mais pas du tout son rôle durant la guerre d'Algérie», a-t-il estimé.

«Le personnage de Germaine Tillion porte en lui une humanité exceptionnelle. Cette recherche de dialogue dans des circonstances épouvantables pour essayer de faire baisser la violence qui s'est déroulée en Algérie, être capable, au moment où il y a des massacres, de chercher les chemins pour dialoguer, révèle une force extraordinaire», a-t-il ajouté.

«Cette période, comme toutes les autres périodes de sa vie a correspondu à une implication extraordinaire de sa part dans les événements dont elle a été témoin», a-t-il souligné.

Il s'est demandé, cependant, si la démarche de Germaine Tillion, avec le recul de l'histoire, «n'était pas trop tardive», ajoutant que c'était la seule «critique relative» qu'on pourrait faire sur elle. Il a souligné, toutefois à ce sujet, que Germaine Tillion «n'était pas une femme politique comme elle le disait elle-même».

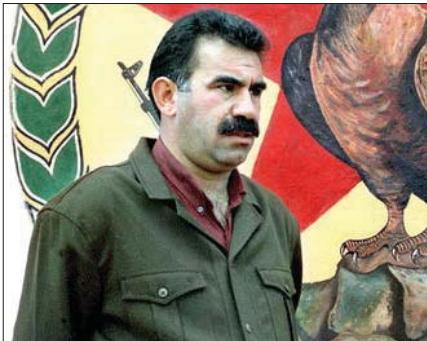
«Très pragmatique, oui, elle l'était», a jugé le metteur en scène. «Elle parlait par exemple de créer des emplois, mais elle ne se rendait pas compte qu'en 1957, les Algériens avaient soif de dignité et d'indépendance et c'était trop tard pour parler de réformes économiques», a-t-il relevé. «D'autant plus que la IV<sup>e</sup> République était alors totalement affaiblie pour imposer une solution pacifique en Algérie», a observé le directeur de la compagnie Théâtre Averse et metteur en scène, Jean Quercy.

## CONFLIT KURDE

# Washington salue l'appel du chef du PKK au cessez-le-feu

«Les Etats-Unis saluent l'annonce par le PKK d'une cessation de la violence, considérée comme une étape positive vers la fin de plus de trois décennies de conflit tragique en Turquie», a indiqué un communiqué la porte-parole du département d'Etat, Victoria Nuland.

«Nous applaudissons les efforts courageux du gouvernement turc et de toutes les parties impliquées pour un règlement pacifique qui puisse faire avancer la dé-



mocratie en Turquie et améliorer la vie de tous les

Turcs», a plaidé Mme Nuland. Mais la diplomate américaine n'a pas fait directement référence à M. Ocalan, préférant parler simplement de son parti, le PKK interdit. Le chef rebelle kurde emprisonné a ravivé jadis l'espoir d'une issue au conflit kurde, qui déchire la Turquie depuis 29 ans, en demandant aux combattants du PKK de déposer les armes et de se retirer du pays, un geste salué avec prudence par Ankara.

Le PKK combat le gouvernement d'Ankara depuis 1984.

Il est considéré comme une «organisation terroriste» par Ankara et de nombreux pays occidentaux.

## SAHARA-OCCIDENTAL - OUGANDA

# Le chef de la diplomatie ougandaise dénonce les violations continues des droits de l'homme au Sahara occidental

Le ministre ougandais des Affaires étrangères, M. Sam Kutesa, a dénoncé la poursuite des violations des droits de l'homme par les autorités marocaines dans les territoires occupés du Sahara occidental, a rapporté jeudi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Lors d'une rencontre avec l'ambassadeur sahraoui en Ouganda, M. Habib Mahfoudh Boukhri, le ministre a souligné l'importance de soulever la question des droits de l'homme au niveau des organisations des droits de l'homme pour la libération des détenus sahraouis du groupe de Gdeim Izik, dénonçant par la même occasion leur jugement par un tribunal militaire. M. Kutesa a réitéré la position

«inalienable» de son pays en faveur de la question sahraouie jusqu'à l'autodétermination et l'indépendance. Le ministre ougandais a par ailleurs appelé l'ONU à élargir le mandat de la Minurso au contrôle des droits de l'homme. Pour sa part, l'ambassadeur sahraoui a évoqué les derniers développements au Sahara occidental, dont la visite de M. Ross dans la région, la prochaine réunion du Conseil de sécurité à la fin d'avril et la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés.

L'ambassadeur a remis au ministre ougandais une lettre de son homologue sahraoui, M. Mohamed Salem Ould Salek.

## ONU

# Sahara occidental : l'émissaire onusien Christopher Ross au Maroc

L'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Christopher Ross se trouve depuis mercredi au Maroc dans le cadre d'une tournée régionale qui s'étalerait jusqu'au 3 avril prochain, a-t-on annoncé de source officielle.

Cette nouvelle visite de M. Ross dans la région intervient après celle effectuée en octobre dernier à la suite de laquelle il avait présenté un rapport devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies. L'Envoyé personnel de Ban Ki-moon avait alors

exprimé sa «forte préoccupation» du statu quo de la situation en prévenant que si l'actuel conflit perdurait, «ce conflit pourrait nourrir une frustration croissante et déclencherait de nouvelles violences et hostilités qui seraient tragiques pour les peuples de la région».

Fin janvier dernier, M. Ross avait entrepris, dans ce cadre, des consultations afin d'établir un soutien international supplémentaire pour les négociations en effectuant une visite, tout d'abord, à Washington où il s'était entretenu avec de hauts responsables

du département d'Etat américain. Après les Etats-Unis, il s'était rendu successivement en Russie, en France, en Espagne, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Suisse. Mardi dernier, l'émissaire onusien était à Madrid où il avait eu un entretien avec le secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, Gonzalo de Benito, a-t-on indiqué de sources officielles espagnoles. Après Rabat, M. Ross s'est rendu au Sahara occidental à compter d'hier, et ce pour la deuxième fois depuis sa nomination en 2009.

## PALESTINE - ISRAËL

# Obama doit "agir" au lieu d'appeler à une reprise des pourparlers de paix

Le négociateur palestinien Nabil Chaath a appelé mercredi le président américain Barack Obama à «agir» au lieu d'appeler à une reprise des négociations de paix avec Israël, au point mort depuis 2010.

«Beaucoup de vies palestiniennes et de capital politique auraient pu être épargnées ces quatre dernières années si le président Obama avait montré sa détermination à favoriser des négociations sur une solution à deux Etats», estime M. Chaath dans une tribune publiée mercredi par le quotidien israélien «Haaretz». «Malheureusement, le président Obama ne sera pas en mesure de visiter la Palestine plus de quelques heures», souligne-t-il, mentionnant sa

rencontre jeudi avec le président palestinien Mahmoud Abbas à Ramallah et sa visite de la basilique de la Nativité à Beit-Lehm (Cisjordanie) hier. «Le président Obama est invité à constater cette réalité et comprendre que la fenêtre d'opportunité est en train de se fermer. Nous n'avons pas besoin de 20 autres années de négociations pour changer cette réalité. Ce qu'il nous faut, ce sont des décisions fermes et courageuses avant qu'il ne soit trop tard», a encore dit M. Chaath. «La solution à deux Etats ne fait pas partie du programme du gouvernement israélien et c'est une des raisons fondamentales pour lesquelles les négociations ont échoué», ajoute-t-il. «Plutôt que des appels à la reprise

d'un «processus de paix» vide de sens, nous attendons des actes véritables sur le terrain. Ces actes devraient conduire à mettre fin à l'impunité du gouvernement israélien et à prendre les mesures politiques nécessaires», dit-il. «L'avenir de millions de Palestiniens et d'Israéliens ainsi que du reste des peuples de la région dépend de la volonté de l'administration américaine à pousser à la justice et à la paix», conclut-il.

Le président Obama a entamé ce mercredi une visite en Israël dans le cadre d'une tournée au Proche-Orient qui l'a mené également dans les territoires palestiniens occupés et en Jordanie.

APS

## SYRIE

# 49 morts dont le grand savant Mohammad Saïd al-Bouti dans un attentat à Damas



Au moins 49 personnes dont le grand savant syrien, Mohammad Saïd Ramadhan al-Bouti, ont été tuées jeudi dans un attentat «terroriste» commis à l'intérieur de la mosquée al-Imane dans le centre de Damas, a indiqué la télévision d'Etat syrienne. «Le grand savant, D. Mohammad Saïd al-Bouti, est tombé en martyr dans un attentat suicide terroriste commis à l'intérieur de la mosquée al-Imane, dans le quartier Mazraa à Damas», près de l'ambassade de Russie, a précisé la télévision, ajoutant que l'attaque a également fait de nombreux blessés. Le D. Mohammad Saïd al-Bouti (84 ans) délivrait chaque vendredi un prêche à la télévision officielle syrienne.

# L'Algérie condamne avec «la plus grande force» l'attentat contre la mosquée Al-Imane

L'Algérie condamne avec «la plus grande force» l'attentat qui a visé jeudi la mosquée Al-Imane à Damas, a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. «L'Algérie condamne avec la plus grande force l'attentat qui a visé la mosquée Al-Imane à Damas et qui a fait de nombreuses victimes parmi les fidèles, dont l'éminent théologien et préicateur, cheikh Mohamed Saïd al-Bouti», a souligné M. Belani dans une déclaration à l'APS.

«Il s'agit d'un acte criminel consternant et intolérable qui suscite notre plus vive condamnation», a-t-il affirmé. Selon le dernier bilan du ministère syrien de la Santé, 49 personnes, dont le D. Mohammad Saïd al-Bouti (84 ans), ont été tuées dans cet attentat qui a fait également de nombreux blessés.

# CRISE SYRIENNE

## Modifier le rapport de forces en faveur de l'opposition pour mieux négocier

Les Etats-Unis ont affirmé mercredi qu'ils œuvraient avec leur partenaires à faire pencher le rapport de forces en faveur de l'opposition syrienne afin de lui permettre de mieux négocier à l'instauration d'un gouvernement de transition.

Le gouvernement américain «travaille avec ses partenaires pour renforcer l'opposition modérée syrienne et modifier le rapport de force sur le terrain afin de la doter du levier dont elle a besoin pour négocier», a déclaré l'ambassadeur américain en Syrie, Robert Ford, devant la commission des Affaires étrangères de la Chambre américaine des représentants.

Pour M. Ford, qui a quitté Damas en février 2012, les Etats-Unis continuent de croire que «la transition politique est la meilleure solution à la crise en Syrie», tout en relevant son soutien au communiqué de Genève qui, a-t-il ajouté, appelle à un gouvernement transitoire avec les pleins pouvoirs exécutifs et formé sur la base d'un consentement mutuel.

M'sila

## Arrestation de deux présumés agresseurs d'un policier

Mouad B.

Deux personnes ont été interpellées à M'sila, selon la cellule de communication de la sûreté du wilaya de M'sila, dans le cadre de l'enquête menée après la violente agression d'un policier en service, le 1<sup>er</sup> mars dernier, à la maternité de la ville. Le policier a été poignardé. L'hypothèse retenue par les policiers est celle d'une revanche. Les enquêteurs travaillaient sur plusieurs pistes, attendant les résultats des investigations techniques pour confirmer l'identification des suspects et procéder aux interpellations. Il s'agit de personnes qui étaient en état d'ivresse, selon la police. Présentés, en fin de semaine, devant le magistrat instructeur près le tribunal de M'sila, les deux présumés agresseurs ont été placés sous mandat de dépôt pour association de malfaiteurs et agression sur un agent de l'ordre pendant ses fonctions.

## Les habitants de quartier de la rue Touristique à Boussaâda tentent de déloger des dealers omniprésents

Dans une pétition adressée aux autorités concernées, les habitants des quartiers, entrée de la rue Touristique et Slimane Amirate, demandent aux autorités compétentes de déloger les groupes de dealers et de consommateurs qui envahissent les lieux, surtout à la tombée de la nuit. On est ici à Boussaâda, dans un quartier d'aspect tranquille avec ses cités et ses maisons à l'ancienne. Jusqu'à il y a quelques mois, ce quartier connaissait son petit trafic de drogue mais pas plus qu'ailleurs. Et puis tout a basculé quand la police a délogé les réseaux du centre-ville. D'un coup, ce quartier a versé dans le fait divers. Les réseaux se sont installés dans plusieurs endroits, s'étendant sur une grande surface. Les petits dealers ont été remplacés par des groupes organisés, avec leur hiérarchie, des chefs, les guetteurs. «On n'imagine pas ça dans une ville humaine où les gens se connaissent, ont souvent grandi ensemble. On a réalisé qu'une autre réalité s'installait dans notre quartier», disent les habitants, celle d'un trafic qui gangrène désormais plusieurs quartiers et qui provoque des va-et-vient incessants de consommateurs jeunes et moins jeunes venus pour s'approvisionner en alcool ou en herbe. «On voit défiler des jeunes bien habillés tous de suite repérables, des plus âgés et même des femmes. Ils ne s'interrogent jamais sur la galère que provoque ce commerce», remarque un habitant. Le trafic saute pourtant aux yeux : les jeunes postés dans les cafés, les magasins ou le coin de rues, les sentinelles placées dans la rue pour surveiller. A chaque point de vente, le même décor et ses figurants : dès qu'on pénètre dans la cité, un stilettage pour avertir d'une nouvelle arrivée, des jeunes aux aguets devant les halls. Les regards accompagnent jusqu'à la sortie du quartier. Les habitants ont ras-le-bol de cette situation qui risque de s'aggraver avec les longues nuits d'été. Ils réclament des descentes de polices et des opérations coup-de-poing.

## Des moutons de contrebande originaires du Maroc pour le marché algérien saisies

Une cargaison de 26 moutons a été saisie, la semaine dernière, par la brigade de gendarmerie de Tamsa, une centaine de kilomètres au sud de M'sila, selon une source locale. Les bêtes étaient à bord d'une camionnette qui venait de la wilaya de Naâma. Les gendarmes ont suspecté l'origine des moutons qui n'est pas de la même race de ceux de la région. Les services vétérinaires ont confirmé l'origine marocaine de ces bêtes. La marchandise et la camionnette ont été saisies et remis aux douaniers.

## GUÉ DE CONSTANTINE : LE PRIX DE LA TRAHISON 15 ans de prison pour le criminel

A.Ferrag

**F., 40 ans, n'a jamais douté de la fidélité de sa femme et lorsqu'il apprend qu'elle le trompe, le drame est au rendez-vous !**

F. tombe des nues ! Nadia a bien caché son jeu en 5 ans de mariage. Qui aurait pu douter d'une femme à qui on donnerait le bon Dieu sans confession ?

Douce, agréable et généreuse, son âme d'enfant attendrait ses amis et ses proches. «Tu me le payeras très cher» murmure F. en fixant intensément son reflet dans la glace de l'immense salle de bains qui lui sert parfois de refuge lorsqu'il va mal et aujourd'hui Dieu seul sait combien sa souffrance est profonde. Il a tellement misé sur ce mariage, tellement aimé sa femme que, d'un seul coup, tout lui échappe et sa vie, si paisible, a viré au cauchemar en l'espace de quelques heures. Il a suffi d'une lettre, de quelques mots étalés comme pour le narguer pour lui ouvrir les yeux et faire basculer son bonheur. «Nadia mon amour, j'ai long temps attendu avant de te faire cette déclaration : je t'aime et je ne plus vivre sans toi, ce qui n'était qu'une simple aventure sans lendemain s'est transformée en une véritable histoire d'amour, quitte ton mari et



épouse moi !» F. a cru défaillir, voilà où il est en ce jour d'aujourd'hui, après 5 ans de bonheur absolu, et il n'a rien vu venir. Il a épisé Nadia et il a compris ! Il a tout vu ! Voilà pourquoi F. a décidé de faire payer sa trahison de la manière la plus cruelle qui soit, ce soir là il l'attend, confortablement installé dans le salon. A peine rentrée, Nadia s'avance vers lui afin de s'excuser de sa longue absence.

«Il est 19h et je n'ai pas vu le temps passer ! Je vais vite nous préparer un petit quelque chose pour le dîner. A peine se retourne-t-elle qu'elle reçoit un violent coup de couteau au niveau du dos. F. déchainé, continue de frapper jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Ensuite, emportant l'arme du crime bijoux et argent, il quitte la maison et

revient un peu plus tard dans la soirée, aussitôt, il alerte la police : «Je viens de rentrer, c'est horrible, des malfaiteurs ont assassiné mon épouse et cambriolé la maison en emportant des objets précieux !» Cependant, comme un crime n'est jamais parfait, F. est dénoncé par des témoins oculaires qui l'auraient vu quitter les lieux en catimini vers 19h30 et revenir vers 23h00.

Il portait une petite valise à la main et avait l'air inquiet. Arrêté, F. reconnaît les faits retenus contre lui et raconte le crime dans les moindres détails : «Je lui faisais confiance et elle m'a berné».

Le jour du procès, en ce mois de mars 2013, F. est condamné à 15 ans de réclusion criminelle.

## DROGUE

## Caravane nationale de sensibilisation aux dangers des stupéfiants

Une caravane nationale de sensibilisation et de prévention contre les stupéfiants s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de prévention contre la toxicomanie. De son côté, le président de ladite association, M. Messaoud Touabti a précisé que l'idée de la caravane a été proposée l'année dernière par l'association avec la participation de la Sécurité nationale, d'enseignants universitaires et de représentants des Affaires religieuses avec la formation de 300 jeunes des différentes wilayas du

DGSN et l'Office national de lutte contre les stupéfiants «s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de prévention contre la toxicomanie. De son côté, le président de ladite association, M. Messaoud Touabti a précisé que l'idée de la caravane a été proposée l'année dernière par l'association avec la participation de la Sécurité nationale, d'enseignants universitaires et de représentants des Affaires religieuses avec la formation de 300 jeunes des différentes wilayas

comme médiateurs sociaux. Le coup d'envoi de la caravane placée sous le thème «Tous pour l'Algérie», sera donné à Alger par le commandement général des anciens des SMA. Les encadrants de cette caravane distribueront des dépliants et de CD sensibilisant aux dangers de la drogue et tenteront de toucher directement près de 300 000 enfants et leurs parents et indirectement près d'un million d'Algériens.

Cette caravane qui sillonnera plusieurs wilayas du

pays est composée de plusieurs bus baptisés des noms de personnalités historiques dont Mohamed Boudiaf, Djedouche Mourad et Mustapha Benboulaïd. L'association qui compte des annexes dans 38 wilayas avait déjà organisé plusieurs activités dont la campagne «Nhab Bladi» (J'aime mon pays) à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance. L'Office national de lutte contre les stupéfiants avait recensé en octobre dernier près de 200 000 toxicomanes au niveau national.

## Des élus locaux de la wilaya d'Alger sur le terrain

Des élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger ont visité, jeudi plusieurs projets économiques et socioculturels en cours de réhabilitation ou de réalisation, dans la capitale.

La première circonscription administrative visitée fut celle de Bab El Oued, où quatre mosquées sont en cours de restauration, à savoir les mosquées Betchine, Djamaâ El Kebir, Djamaâ Djidid et Djamaâ Ketchaoua.

La wilaya d'Alger a engagé un vaste programme de réhabilitation de ces mosquées et une importante enveloppe financière a été dégagée pour ce projet, a indiqué Mohamed Khiali, représentant du ministère des Affaires religieuses. Au niveau de la daïra de Sidi M'hamed, la délégation s'est rendue au marché Ali Mellah, qui fait l'objet de travaux de modernisation. «Le but de ces actions est de résorber le commerce informel dans la wilaya d'Alger et de réaliser une centaine de marchés couverts et de proximité», a indiqué Mimoune Bouras, directeur du Commerce de la wilaya d'Alger.

Dans la circonscription administrative d'Hussein Dey, les délégués de la capitale ont effectué une tournée dans les chantiers d'aménagement dont la «Promenade des Sablettes», Oued El Harrach et la Grande mosquée d'Alger. Pour les chantiers des «Sablettes» et de l'Oued El Harrach, des centres d'attractions, des aires de repos et des espaces récréatifs seront créés à l'horizon 2016, a fait savoir Rabhi Mohamed Abdenour, directeur des Travaux publics de la wilaya d'Alger. S'agissant de la grande mosquée d'Alger, le directeur de l'entreprise nationale de réalisation de cette mosquée, Alloui Mohamed Lakhdar, à souligné que le projet avançait «normalement». «Treize bâtisses sont en construction, comprenant une salle de prière, un musée, un centre culturel et une bibliothèque», a-t-il noté.

Dans la circonscription administrative d'El Harrach, M. Mebarek Alik, a indiqué que «530 boutiques seront intégrées dans ce marché fermé, qui ouvrira ses portes dans trois mois environ».

A Dar El Beïda, la zone d'affaires de Bab Ezzouar qui a vu la réalisation de six projets, va également réceptionner sept autres projets en cours de construction, composés essentiellement de banques, d'hôtels, d'un centre commercial et d'une poste. La circonscription administrative de Baraki réceptionnera, en 2015, un stade de 40 000 places et une piscine olympique, a mentionné le directeur des équipements de la wilaya d'Alger, Badreddine Defousse.

Dans les communes de Kouba et de Bir Mourad Raïs, un parking à étages et la faculté de droit, comprenant 10 000 places pédagogiques, ont été respectivement visités.

Le dernier site en travaux visité par la délégation des élus locaux de la wilaya d'Alger, est celui de la faculté de médecine de Ben Aknoun, dans la circonscription administrative de Bouzaréah.

APS

## Programme du samedi 23 mars 2013



10h30 : El mouqawil (03) rediff - Feuilleton alg  
11h00 : Le temps des tortues «rediff» - Reportage  
12h00 : Journal en français+météo - Information  
12h25 : Oua yabqa el hob (12) - Feuilleton doublé  
13h40 : Nahoua el cherq (02) - Documentaire  
14h25 : Chahrazed (03) - Feuilleton arabe  
15h15 : Fête monter le son «rediff» - Musique  
16h05 : Il était mille fois n°11 «rediff» - Série enfantine  
16h30 : Takder tarbah n°114 - Emission de jeux  
17h00 : Santé mag - Magazine de santé  
18h00 : Journal en amazigh - Information  
18h30 : El mouqawil (04) - Feuilleton alg  
19h00 : Journal en français+météo - Information  
19h30 : Relais - Emission  
20h00 : Journal en arabe - Information  
20h45 : C'est son show - Emission  
22h45 : Les larmes des mères - Film alg  
ooohoo : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu  
12:48 Météo  
12:50 L'affiche du jour - Magazine sportif  
13:00 Journal  
13:20 Reportages - Magazine de reportages  
15:15 Ghost whisperer - Série fantastique - Le dernier repos - Saison 2 (5/22)  
16:00 Ghost whisperer - Série fantastique - La femme de ses rêves - Saison 2 (6/22)  
16:55 Tous ensemble - Magazine de société  
17:50 Tous ensemble - Magazine de société  
18:45 50mn inside - Magazine de reportages  
19:50 Là où je t'emmènerai - Magazine de société  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:30 Du côté de chez vous - Magazine de décoration  
Maison dans la longueur  
20:35 Météo  
20:40 Nos chers voisins - Série humoristique  
23:15 The voice - Divertissement - Au cœur des coulisses - Saison 2



11:55 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu  
12:45 Point route - Magazine de services  
12:55 Météo 2  
13:00 Journal  
13:15 13H15, le samedi... - Magazine d'actualité  
13:54 Météo 2  
13:55 Envoyé spécial : la suite - Magazine de reportages - Pesticides interdits : le trafic continue, cinq ans après  
14:50 Grand public - Magazine culturel  
15:40 Boulevard du palais - Téléfilm policier - Récidiviste  
17:20 La parenthèse inattendue - Magazine de découvertes  
18:55 CD'aujourd'hui - Variétés  
19:00 Mot de passe - Jeu  
20:00 Journal  
20:40 Tirage du loto - Loterie  
20:43 Emission de solutions - Magazine de l'environnement  
20:44 Météo 2  
23:05 CD'aujourd'hui - Variétés  
23:10 On n'est pas couché - Talk show



12:25 12/13 : Journal national  
12:50 30 millions d'amis - Magazine animalier  
13:25 Les grands du rire - Divertissement-humour  
15:00 En course sur France 3 - Tercier - Depuis Vincennes  
15:20 Keno - Loterie  
15:25 Samedi avec vous - Magazine régional  
16:45 Expression directe - Magazine politique - EELV  
16:50 Un livre toujours - Magazine littéraire - «Le Manifeste du Parti communiste», de Karl Marx et Friedrich Engels  
17:00 Les carnets de Julie - Magazine culinaire - Le massif du Vercors  
17:55 Questions pour un champion - Jeu - Spéciale langue française : la petite finale  
18:30 Avenue de l'Europe - Magazine d'actualité - La fin de vie  
18:55 Ma maison s'agrandit - Magazine de services  
19:00 19/20 : Journal régional  
19:30 19/20 : Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport - Multisports  
20:15 Zorro - Série d'aventures - Zorro fait cavalier seul - Saison 2 (2/39)  
22:15 La part des anges - Téléfilm dramatique  
23:45 Météo  
23:50 Soir 3



12:15 La météo  
12:20 Rencontres de cinéma - Magazine du cinéma - Les Amants passagers  
12:45 Le supplément - Magazine d'actualité  
13:45 L'effet papillon - Magazine d'actualité  
14:25 Avant-match - Rugby - Championnat de France Top 14 - 22e journée  
14:50 Rugby - Championnat de France Top 14 - 22e journée  
16:50 Rugby - Championnat de France Top 14 - 22e journée  
18:55 Samedi sport - Multisports  
19:00 Le JT  
19:10 Salut les terriens ! - Magazine d'actualité  
20:25 Made in Groland - Divertissement-humour  
23:00 Jour de rugby - Rugby - 22e journée du Top 14  
23:40 Samedi sport - Multisports  
23:50 [REC] 3 : Genesis - Film d'horreur



12:40 Météo  
12:45 Le 12.45  
13:05 Le mag - Magazine d'actualité - Conduire avec ou sans permis : enquête sur ces Français prêts à tout  
14:50 C'est ma vie - Magazine de société - Quand la confiance en soi est mise à l'épreuve  
16:00 C'est ma vie - Magazine de société - Pères absents : comment garder le lien ?  
17:35 Accès privé - Magazine du showbiz  
18:40 Un trésor dans votre maison - Magazine de services - Philippe, Valérie et leurs enfants Inconditionnel de la chanson française,...  
19:40 Météo  
19:45 Le 19.45  
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique  
21:40 Hawaii 5-0 - Série policière - Ma'ame'e - Saison 2 (5/23)  
22:30 Hawaii 5-0 - Série policière - Ka Hakaka Maikā'i - Saison 2 (6/23)  
23:20 Hawaii 5-0 - Série policière - Ke Kinohi - Saison 1 (13/24)

## La sélection



20:50

## The Voice, la plus belle voix - Divertissement

Durée : 2h25 - Présentateur : Nikos Aliagas  
Episode 8 - Saison 2

Les auditions à l'aveugle sont achevées. Les coachs ont désormais chacun une équipe de seize talents. La deuxième phase, celle des battles, a débuté : chaque coach oppose deux talents de son équipe sur une même chanson et sur un plateau transformé en ring. Puis, il choisit le plus convaincant, qui accèdera aux lives. Cette année, les battles intègrent une nouveauté : le vol de talents. Lorsqu'un candidat est éliminé, les trois autres coachs peuvent lui signifier leur intérêt en appuyant sur le bouton rouge. Ainsi, le talent peut rejoindre une autre équipe. Enfin, cette année, chaque coach fait appel à deux artistes pour préparer son équipe : Christophe Willem et Alain Chamfort sont aux côtés de Jennifer, Grégoire et Patrick Fiori de Garou, Paul Personne et Joyce Jonathan de Louis Bertignac et Lara Fabian et Chimène Badi de Florent Pagny.



20:45

## Le plus grand cabaret du monde - Divertissement



Durée : 2h20 - Présentateur : Patrick Sébastien

Entouré de nombreux invités, Patrick Sébastien propose une nouvelle fois une émission ponctuée de spectacles et de magie, d'humour et d'acrobaties. Parmi les numéros de cette édition : la grande illusion de Peter Marve; les acrobaties de la Troupe Zola ; le numéro de sabres de Wolf Fisher ; la magie de Dan Sperry ; les jongleries d'Alan Sulc ; les acrobates The Godfathers ; les ventriloques Jeff Panaclou & Jean-Marc ; Oksana Pylypczuk et son cerceau aérien ; la troupe Les Faltny's ; le dresseur de chiens Leonid Beliakov ; l'équilibriste Oleg Izossimov ; les tours de magie de Bernard Bilis ; la grande illusion de Dani Lary ; la Troupe Acrobatique de Chine ; les manipulations de Félix et les danseurs de Los Vivancos.



20:45

## Le sang de la vigne - Téléfilm policier

Durée : 1h30 - Acteur : Pierre Arditi, Catherine Demaiffe, Yoann Deniau - Réalisateur : Marc Rivière

La robe de Margaux (3/0)



La fille de Benjamin est de retour en France, aux côtés du nouvel homme de sa vie, Antoine Rinetti. Tous deux sont victimes d'un accident de voiture.



20:55

## La taupe - Thriller

Durée : 2h05 - Acteur : Gary Oldman, Colin Firth, Mark Strong - Réalisateur : Tomas Alfredson

Un agent secret à la retraite est chargé de découvrir l'identité d'une taupe soviétique infiltrée dans les plus hautes instances du renseignement britannique.



20:50

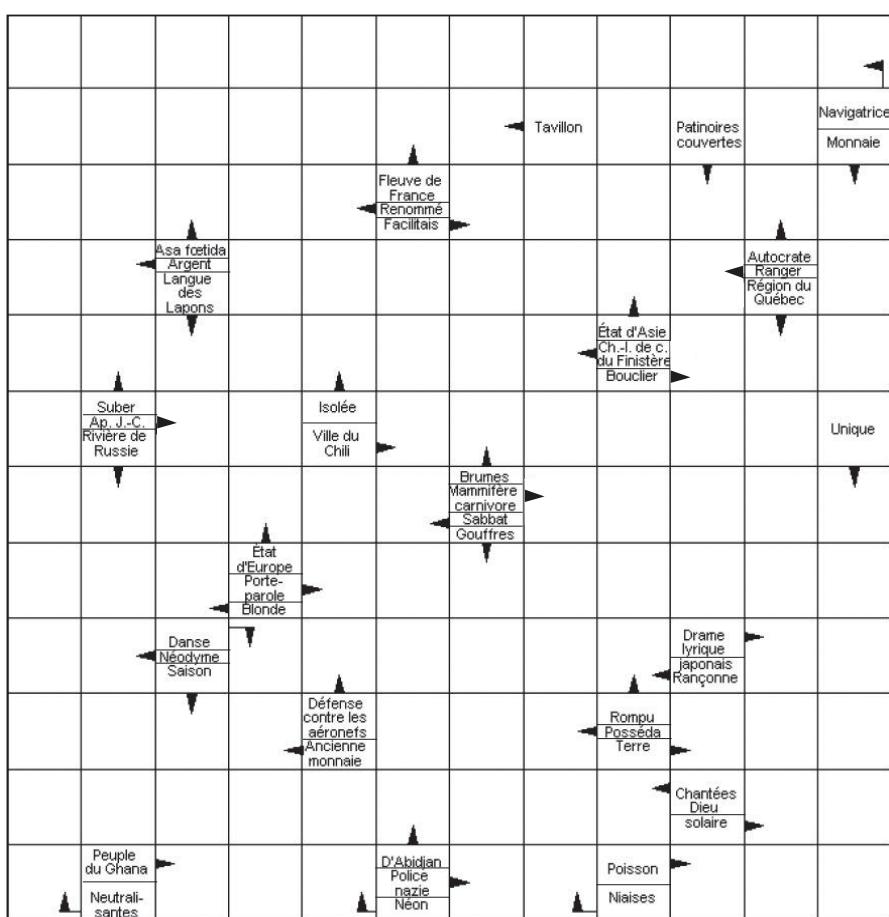
## Hawaii 5-0 - Série policière

Durée : 0h50 - Acteur : Rumer Willis, C Thomas Howell, Behati Prinsloo - Réalisateur : Gwyneth Horder-Payton

Ha'aue Make Loa - Saison 3 (9/0)  
Danny intervient lors d'une mission un peu particulière : assurer la sécurité d'une femme mannequin, qui passe pour l'une des plus séduisantes de sa profession.



## Mots fléchés n°227



## Samuraï-sudoku n°227

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

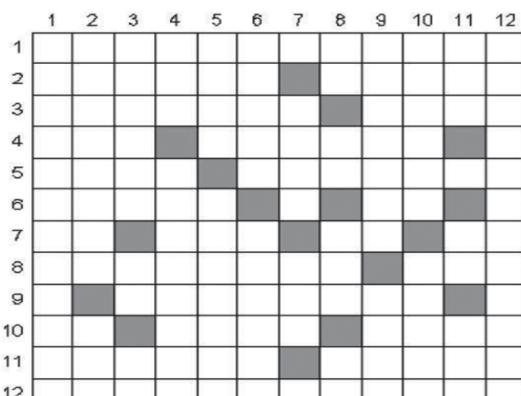
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

7				4							
2	8	9	5	7	3						
9		8		2							
3				7							
7	2	1									
6			9								
8	3	1									
3	9	6	8	2	4	1	7	3	6	1	5
2											4
											7
											6
											5
											8

7				4							
8	2	4	6	5	1	6	2	8	9	7	2
4		8		6							
8			1								
9	5	7									
2			3								
5	6	8									
4	7	5	8	2	6						
9				5							

## Mots croisés n°227



## horizontal :

1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de
4. Ville du Pérou - Spectacle
5. Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grosso
6. Ville d'Italie - Einsteinium
7. Silicium - Riv. de Roumanie - Tour - Simon
8. Épiphyte - Baie des côtes de Honshu
9. Décliner
10. Infinitif - Addition - Gamin de Paris
11. Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
12. Personnes ayant leurs résidences habituelles à l'étranger

## vertical :

1. Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
2. Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
3. Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - Étain
4. Fille de Cadmos - Retarder
5. Objectifs - Médicament dont l'alcool est l'excipient
6. Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
7. Candide - Racaille
8. Déca- - Neptunium - Adj. possessif - Cadmium
9. Amaigrir - Individu
10. Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie
11. Colère - Problème - Trinitrotoluène
12. Tromperies

## Proverbes

L'eau ne peut pas monter la pente.

**Proverbe algérien**

Qui t'a louée ô mariée ? C'est ma mère en présence de ma tante.

**Proverbe berbère**

Pour vendre, dit du bien ; pour acheter, dis du mal.

**proverbe arabe**

Il n'y a que le premier pas qui coutre.

**Proverbe français**

## C'est arrivé un 23 mars

2002 : inauguration des plus grandes montagnes russes d'Europe à ce jour, le Silver Star dans le parc d'attractions Europa Park. 2005 : une explosion dans une raffinerie BP, la troisième plus importante raffinerie des États-Unis, à Texas City près de Houston au Texas, fait 15 morts et plus de 100 blessés. (déjà un premier accident 30 mars 2004)

2006 : Sony annonce la fin de la production de la PlayStation, qui se retire après 11 années de distribution.

2007 : sortie européenne de la console de jeux vidéo de Sony, la PlayStation 3.

2009 : le procès de l'accident du vol 1153 de Tuninter constitue une première dans l'histoire de l'aviation : il conduit à une condamnation à la prison ferme des dirigeants d'une compagnie aérienne.

## Célébrations :

- Journée mondiale de la météorologie, commémore l'entrée en vigueur, en 1950, de la Convention qui a institué l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

- Bolivie : Dia del Mar commémore la perte du département d'Antofagasta en faveur du Chili pendant la guerre du Pacifique au xixe siècle.

- Pakistan : Fête nationale, commémore la proclamation de la République islamique en 1956.

- Hongrie et Pologne : Journée de l'amitié hongro-polonaise célébrée depuis 2008.

## TOUR INTERNATIONAL CYCLISTE DE BLIDA (1<sup>RE</sup> ÉTAPE)

# Le Turc Sayar Mustapha vainqueur à Chebli

**Le coureur turc de l'équipe Torku Sekerpor, Sayar Mustapha, a remporté jeudi à Chebli la première étape du Tour international cycliste de Blida, devant l'Espagnol De La Parte Victor de l'équipe SP Tablaware et l'Algérien Hichem Chaabane du Club Sovac.**

A l'issue d'une étape courte entre Blida et Chebli sur une distance de 151 km, Sayar Mustapha a réalisé un temps de 3h41.23, endossant par la même occasion les maillots orange de leader, le vert du meilleur sprinteur et à pois du meilleur grimpeur. Le maillot blanc du meilleur espoir est revenu à l'Erythrénien Debretius Aron.

Après 15 kilomètres de rodage, la première échappée a été déclenchée par 11 cou-

reurs, dont le vainqueur du Tour de Tipasa, l'Espagnol Zaballa Constantin, juste à l'entrée d'El Affroun. A la sortie de Bougara (78 km), Zaballa Constantin a lancé une échappée solitaire de plus de 20 kilomètres, mais repris par quatre coureurs, dont le vainqueur du Tour d'Algérie, l'Espagnol De La Parte Victor et son dauphin, le Turc Sayar Mustapha.

### Col de Djebabrah difficile pour les coureurs, admirable pour la caravane

Le groupe de tête composé de cinq coureurs, a fait ensemble l'ascension de Djebabrah, longue de plus de neuf kilomètres, laissant beaucoup de «dégâts» au niveau de peloton scindé en petits groupes de quatre à



cinq coureurs. Ce col de première catégorie, a fait souffrir les coureurs qui seront certainement marqués par cette ascension, contrairement aux équipes étrangères qui ont été surprises par le tableau présenté par cette région appartenant à l'Algérie profonde. L'arrivée de cette première étape a été disputée au sprint final. Sayar Mustapha, l'homme en

forme de cette caravane a remporté l'étape devant le vainqueur du Tour d'Algérie, l'Espagnol De La Parte Victor et l'Algérien Hichem Chaabane qui mérite vraiment une victoire d'étape.

La deuxième étape du Tour international de Blida aura lieu vendredi entre Tipasa et Blida ville sur une distance de 114 km.

## EQUIPE NATIONALE FÉMININE DE BASKET-BALL

### Match gala aujourd'hui à Blida

La sélection algérienne féminine de basket-ball (seniors A) dispute ce samedi un match de gala face la sélection nationale «B» à l'occasion de la fête de la Victoire (19 mars 1962), a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de basket-ball (Fabb). Cette rencontre organisée par la Wilaya de Blida et la Ligue régionale de Blida, permettra au sélectionneur national, Don Pierre



Bresson, et son adjoint Sofiane Boulahy d'établir la liste des joueuses devant

prendre part à une série de stages de préparation prévus entre le 29 mars et le 13 avril à Staoueli. Cette série de stages sera finalisée par un stage en France qui s'étalera du 14 au 25 avril. Les basketeuses algériennes préparent actuellement les Jeux islamiques prévus du 4 au 17 juin en Indonésie ainsi que les éliminatoires de l'Afrobasket féminin prévus fin juin en Tunisie.

## CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION

### La FABB sanctionne le GS Pétroliers

La commission de discipline de la fédération algérienne de basket-ball (Fabb) a décidé de donner match perdu (zéro point) au GS Pétroliers face au MS Cherchell, plus une amende financière pour avoir aligné un joueur suspendu.

Le joueur du GSP, Mustapha Adrar expulsé lors du match IR Bordj Bou Arréridj-GSP à M'sila, a été incorporé lors de la rencontre de la 16<sup>e</sup> journée du championnat de super-division face au MS Cherchell. Contacté par l'APS, un membre de la Fédération algérienne de basketball (Fabb), a confirmé, mardi les sanctions à l'encontre du GSP, ajoutant que cette affaire est due à une «erreur administrative» de la part des dirigeants du GSP, champion d'Algérie en titre.

En remportant les points du match contre le GSP, le MS Cherchell est l'ASMB Blida sont devenus à égalité de points (25 chacune) mais comme l'ASMB avait déjà été suspendue pour avoir déclaré forfait lors de la 1<sup>re</sup> journée de la compétition,

tion, en raison de problèmes financiers, est systématiquement classée derrière le MSC qui disputera la phase de maintien en Super-Division (à partir du 29 mars), alors que l'ASMB disputerá les play-down (à partir du 19 avril).

#### CLASSEMENT FINAL DE LA SUPER-DIVISION À L'ISSUE DE LA PREMIÈRE PHASE :

**Équipes qualifiées pour les Play-off (à partir du 29 mars) : CRB Dar El Beida, GS Pétroliers, USM Blida, IRBB Arréridj, CSM Constantine, WA Boufarik, US Sétif, NB Staoueli.**

**Équipes qualifiées pour la phase de maintien (à partir du 29 mars) : CÖBB Oran, USM Alger, O Batna, MS Cherchell, CSMBB Ouargla NA Hussein-Dey, OM Bel-Abbès, AB Skikda.**

**Équipes qualifiées pour les Play-down (à partir du 19 avril) : ASMI Blida, AU Annaba, CRM Birkhadem, CRB Témouchent.**

## Tipasa, le «joyau de la Méditerranée» régale ses visiteurs

Les cyclistes ayant pris part à l'étape de Tipasa du Tour d'Algérie cycliste 2013 n'oublieront pas de sitôt les paysages féeriques de cette wilaya, ce «joyau de la Méditerranée» fait de pentes douces aux terres fertiles et de monts avec vue plongeante sur les plages dorées, mi-terrains des denses forêts de pin à la beauté vierge.

De vocation agricole par excellence, cette wilaya, située à environ 75 km à l'Ouest d'Alger, peut se targuer de posséder une histoire des plus riches. Elle fut fondée il y a de cela des milliers d'années par les Phéniciens qui en firent un comptoir commercial. En phénicien, Tipasa tire son sens de «passage», en référence au fait qu'elle représentait, à l'époque, un passage obligé entre Icosium (Alger) et Iol (Cherchell). Comme toutes les villes méditerranéennes, tout à Tipasa renvoie à une histoire très ancienne bâtie par une multitude de civilisations qui se sont succédé sur les lieux, à l'image des phéniciens, les grecs, les romains, les Byzantins, les Vandales, les Carthaginois, les Turcs et les Français, qui ont tous, plus ou moins, contribué à faire de cette région ce qu'elle est aujourd'hui. D'où son choix pour abriter ce tour international prestigieux. Un événement vécu dans la joie par la quasi majorité des villes et villages de Tipasa traversés par la RN 11, dont les pourtours ont été assiégés, durant la durée de ce tour international, par un public des plus joyeux, surtout fans de sports et de tourisme, et qui n'a pas ménagé d'efforts pour se trouver sur le chemin de la procession des coureurs cyclistes, accompagnée par la foule tout au long des côtes de Douaouda, Fouka, Bou Ismaïl, Bouharroun, Ain Tagourait et Tipasa, jusqu'au point de chute de la compétition au Mont Chenoua, véritable poumon naturel de la région.

Ainsi, les cyclistes mondiaux ayant pris part à ce Tour ont eu tout le loisir de découvrir, à travers monts, mer, plaines et pentes, la féerie et la magie naturelle de cette belle région méditerranéenne, encore épargnée par les encombrements des villes, créant ainsi une harmonie parfaite entre les coureurs et la nature environnante qui constituaient les vergers d'agrumes disséminés à travers les localités d'Attatba, Nador, Hadjout, Sidi Rachid et Hameur El Ain. Une harmonie qui a insufflé une force supplémentaire aux cyclistes qui ont pu clore, en apothéose, ce Tour international, dont les champions étaient attendus à Hadjout (point d'arrivée du Tour, après trois étapes de 132, 15 et 123 km) sous les sons de la fantasia et du folklore populaire, reflets véritables de la profondeur de l'histoire et du patrimoine de la région.

## Solution Samurai-sudoku N°226

8	6	4	3	7	2	9	6	1
2	1	7	5	6	9	8	4	3
9	3	6	1	8	4	5	2	7
4	8	5	2	3	6	7	1	9
6	9	1	8	5	7	4	3	2
3	7	2	4	9	1	6	8	5
5	6	3	7	1	8	2	9	4
7	4	8	9	2	3	1	5	6
1	2	9	6	4	5	3	7	8

7	5	2	6	3	8	4	1	9
1	6	3	4	9	2	8	5	7
8	9	4	7	5	1	3	2	6
5	1	8	2	4	9	6	7	3
3	7	9	1	8	6	5	4	2
4	2	6	5	7	3	1	9	8
6	8	1	9	2	4	7	6	3
2	4	6	7	3	5	1	8	5
9	7	8	1	6	9	2	4	3

7	3	5	8	2	4	1	6	9
4	6	9	3	5	1	8	7	2
8	1	2	6	9	7	4	5	3
7	3	6	5	4	8	9	1	2
4	5	2	7	8	3	6	9	6
6	9	1	3	7	5	2	4	8
2	8	7	4	1	6	3	9	5
5	7	1	6	8	4	9	2	3
3	2	9	7	5	6	4	1	8

## Solution Mots Croisés N°226

EMBLEMATIQUE  
COEUR■NATURE  
HISTONE■AI■E  
ANTIDATER■M■  
UDINE■HUDSON  
FRASER■R■ALE  
FEU■SALICOLE  
O■XE■PAPE■AS  
UV■PRETEURS■  
RICOEUR■XOSA  
EN■I■SAS■TON  
EST■CENTAINE

## Solution Mots Fléchés N°226

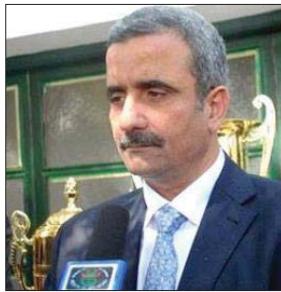
PLAISANTERIE  
HAINE■OUTIL■  
EVE■MO■BARIL  
NEUVIEME■EGO  
ORLANDO■TSAR  
MAE■AIDER■NE  
E.SALPE■AD■T  
NP■L■ERIGENT  
ALAIN■ELEVÉE  
LUTZ■CREDIT■  
ETREC■TINTE  
S■ESPOO■ESE■

## PROJET DE LOI RELATIF AU SPORT

# Les clubs professionnels ouverts aux actionnaires étrangers

Le ministre de la Jeunesse et des sports, M. Mohamed Tahmi, a indiqué jeudi lors d'une réunion avec les membres de la commission de la jeunesse, des sports et de l'activité associative de l'Assemblée populaire nationale (APN) que le projet de loi relatif à l'organisation et au développement de la formation et des activités physiques et sportives introduisait de nouvelles dispositions dont «l'ouverture des clubs professionnels aux actionnaires étrangers».

Le ministre a précisé que le projet de loi permettra aux investisseurs étrangers d'être actionnaires ou partenaires des clubs professionnels, a indiqué un communiqué de l'APN. M. Tahmi a précisé que les nouvelles dispositions portaient notamment sur «le cadre juridique régissant le Comité olympique algérien (COA) et les fédé-



contrôle antidopage et de la prévention et de la lutte contre la violence dans les infrastructures sportives, a indiqué la même source. Au terme de l'exposé du ministre de la Jeunesse et des sports, les membres de la commission de la jeunesse, des sports et de l'activité associative de l'APN ont soulevé plusieurs questions, notamment «la mise en place de mécanismes juridiques pour le financement des clubs sportifs, la nécessité d'accorder un intérêt particulier au sport scolaire», outre des questions se rapportant à la formulation des articles du texte.

Le projet de loi relatif à l'organisation et au développement de la formation et des activités physiques et sportives entre dans le cadre de la démarche visant à définir les principes, les objectifs et les règles générales régissant l'organisation et le développement de la formation et des activités physiques et sportives.

rations, les ligues, les clubs et les associations sportives», ainsi que sur «la relation entre les pouvoirs publics et les associations sportives et le contrôle de ces associations financées, pour la plupart, par l'argent public».

Il est également question de la formation sportive, de la lutte et du

## COA

## Mustapha Larfaoui président d'honneur du Comité olympique algérien



L'ancien président de la Fédération internationale de natation (Fina) Mustapha Larfaoui a été désigné président d'honneur du Comité olympique algérien (COA), a annoncé jeudi l'instance olympique algérienne. Cette nomination a été prise mercredi, sur proposition du nouveau président du COA, Mustapha Berraf, à l'occasion de la première réunion du Comité Exécutif du Comité olympique algérien, élu le 16 mars dernier, précise la même source. Âgé de 81 ans, Larfaoui avait présidé la Fina de 1998 à 2009. Il a également présidé la Confédération africaine de natation pendant 40 ans, soit depuis la création de l'instance africaine en 1972.

Larfaoui avait présidé le Comité olympique algérien de 1998 à 2001. Il a également occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de différentes instances sportives africaines et mondiales. Il a été également décidé de nommer Mohamed Yamani directeur du Musée olympique algérien et Khaled Graba président du tribunal de règlement des litiges sportifs d'Algérie. Au cours de la même réunion, il a été procédé à la répartition des fonctions entre les membres du Comité exécutif du COA, conformément à l'article 19 des statuts.

Ainsi, le président de la Fédération algérienne d'athlétisme Ammar Bouras a été nommé premier vice-président du COA chargé de la commission juridique, tandis que l'ancien président de la Fédération algérienne de judo Mohamed Medridj est deuxième vice-président chargé des relations internationales. De son côté, le nouveau président de la Fédération algérienne de volley-ball, Okba Gougam est désigné troisième vice-président chargé de la solidarité olympique, de la formation supérieure et du perfectionnement. Par ailleurs, la commission de communication et de l'information a été confiée au président de la Fédération algérienne de natation, Ahmed Chebaraka, tandis l'ancien médaillé de bronze aux JO 2000 de Sydney au saut en hauteur Abderrahmane Hammad, a été désigné président de la commission des athlètes. Quant au président de la Fédération algérienne de Gymnastique Salah Bouchiba, il a été désigné secrétaire général du COA, alors que l'entraîneur d'athlétisme Ammar Brahmia, s'est vu confier le poste de président de la commission de préparation olympique.

Enfin, le président de la Fédération algérienne de cyclisme Rachid Fezouine s'est vu attribuer la présidence de la commission sponsoring et ressources financières et Izem Abdelhafid la commission éducation olympique. Mustapha Berraf a été élu nouveau président du Comité olympique algérien (COA) pour le mandat olympique 2013-2016, à l'issue de l'assemblée générale élective (AGE) qui s'est déroulée samedi dernier au niveau du siège du COA à Ben Akoun (Alger). Berraf a récolté 104 voix contre 31 pour son concurrent Mohamed Bouabdallah. Il a succédé au poste du président du COA, à Rachid Hanifi, dont le mandat a pris fin.

## JUDO ET KARATÉ-DO

## Concours régional de la Police à Mascara

La salle des arts martiaux de la cité Sidi-Said, à Mascara, abritera jeudi, un concours régional de judo et karaté-do avec la participation de 182 athlètes relevant du corps de la police de 12 wilayas de l'ouest du pays, a-t-on appris auprès de la direction de la Sécurité de wilaya. Initiée par le service régional de l'action sociale, la santé et le sport de la Sécurité nationale, cette compétition verra la participation de 104 policiers aux épreuves de judo dont dix filles et 78 participants en karaté-do dont 16 athlètes féminines, selon le chargé de l'information et les relations publiques. Quinze sportifs se qualifieront pour prendre part au concours national prévu à Alger.

## COUPE ARABE DES CLUBS DE HANDBALL

## Le GSP (ALG) bat Al Seeb (Oman) 32-19 et se qualifie au tour suivant

La formation masculine algérienne du Groupement sportif pétroliers (GSP) a battu jeudi son homologue d'Annas (Oman) 32-19 (mi-temps 15-10) pour le compte de la troisième journée du groupe B de la 10<sup>e</sup> coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball qui se déroule du 19 au 29 mars à Marrakech (Maroc).

Avec cette troisième victoire de suite le GSP a assuré sa qualification pour le prochain tour de la compétition. Le GSP avait battu mardi, lors de la première journée, Anejma de Bahreïn 32-26 avant de battre, mercredi dans la deuxième journée, Annas de Libye 28-20. La formation de Réda Zeguili rencontrera vendredi l'équipe de l'Espérance (Tunisie). Dans la même journée, l'autre formation algérienne présente dans la compétition chez les garçons, en l'occurrence l'Espérance sportive de Ain Touda (Groupe C) s'est inclinée devant l'équipe tunisienne EM. Mahdia 23-29. Quinze équipes masculines réparties en trois groupes participent à cette coupe, en attendant le début samedi de la compétition féminine. Chez les hommes, les deux premiers de chaque groupe auxquels viendront s'ajouter les deux meilleures équipes ayant terminé à la 3<sup>e</sup> place du groupe C seront qualifiées pour disputer le tour suivant à partir du lundi 25 mars.

### Le point sur les trois groupes messieurs

Voici le point des trois groupes (messieurs) de la 10<sup>e</sup> coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball qui se déroule du 19 au 29 mars à Marrakech (Maroc), à l'issue de la 3<sup>e</sup> jour-

née disputée jeudi:

#### Groupe A:

##### 1<sup>re</sup> journée:

- Al Qadissia (Koweït) - Ahly (Libye) 20 - 21.

- Pétrole du Sud (Irak) - Ahly Sedab (Oman) 31 - 23.

##### 2<sup>re</sup> journée:

- Al Qadissia (Koweït) - Naft Al Janoub (Irak) 20 - 21.

- Espérance de Tunis - Al Ahli Sedab (Oman) 23 - 31.

##### 3<sup>re</sup> journée:

- Ahly Sedab (Oman) - Al Qadissia (Koweït) 26 - 32.

- Al Ahly (Libye) - Espérance de Tunis 22 - 32.

#### Classement:

	J	G	N	P	pts.
1. Espérance de Tunis	2	2	0	0	4
2. Al Qadissia (Koweït)	3	2	0	1	4
3. Al Ahly (Libye)	2	1	0	0	2
4. Pétrole du Sud (Irak)	2	1	0	1	2
5. Ahly Sedab (Oman)	3	0	0	3	0

#### Groupe B:

##### 1<sup>re</sup> journée:

- Mouloudia de Marrakech (Maroc) - Annas (Libye) 27 - 25.

- GS Pétrolier (Algérie) - Ennajma (Bahreïn) 32 - 26.

- Al Seeb (Oman) 19 - 23.

##### 2<sup>re</sup> journée:

- GS Pétrolier (Algérie) - Annas (Libye) 28 - 20.

- Annajma (Bahreïn) - Al Seeb (Oman) 29 - 23.

##### 3<sup>re</sup> journée:

- Al Seeb (Oman) - GS Pétroliers (Algérie) 19 - 32.

- Mouloudia de Marrakech (Maroc) - Annas (Libye) 27 - 25.

#### Classement:

	J	G	N	P	pts.
1. GS Pétrolier (Algérie)	3	3	0	0	6
2. M. Marrakech (Maroc)	2	2	0	4	4
3. Annajma (Bahreïn)	2	1	0	2	2
4. Annas (Libye)	2	0	1	0	1
5. Al Seeb (Oman)	3	0	3	0	0

#### Groupe C:

##### 1<sup>re</sup> journée:

- Al Ahly (Arabie Saoudite) - Espérance Ain Touda (Alg) 31 - 27.

- Makarem Mahdia (Tun) - Armée Irakienne (Irak) 33 - 21.

##### 2<sup>re</sup> journée:

- Makarem Mahdia (Tunisie) - Assakr (Yémen) 43 - 24.

- Armée Irakienne (Irak) - Espérance Ain Touda (Algérie) 19 - 27.

##### 3<sup>re</sup> journée:

- Espérance Ain Touda (ALG) - Makarem Mahdia (Tunisie) 23 - 29.

- Al Ahly (Arabie Saoudite) - Assakr (Yémen) 46 - 23.

#### Classement:

	J	G	N	P	pts.
1. Makarem Mahdia (Tunisie)	3	3	0	6	6
2. Al Ahly (Arabie Saoudite)	2	2	0	4	4
3. Espérance A.Touta (Algérie)	3	1	0	12	2
4. Armée Irakienne (Irak)	2	0	2	0	0
5. Assakr (Yémen)	3	0	2	0	0

Les deux premiers de chaque groupe auxquels viendront s'ajouter les deux meilleures équipes ayant terminé à la 3<sup>e</sup> place du groupe C seront qualifiées pour disputer le tour suivant à partir du lundi 25 mars.

MONDIAL 2014 (ÉLIMINATOIRES- 3<sup>E</sup> JOURNÉE) : ALGÉRIE-BÉNIN

# Les Verts poursuivent leur préparation

**MAF**

La sélection algérienne de football, poursuit sa préparation au centre technique de Sidi Moussa (Alger), en vue du match face au Bénin, prévu ce mardi à Blida (20h30), comptant pour la 3<sup>e</sup> journée (Gr 8) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, dont la phase finale aura lieu au Brésil. C'est avec une grande détermination de remporter ce rendez-vous que les coéquipiers de Rafik Halliche s'entraînent dans une bonne am-

biance, sous la houlette du coach national, le Bosnien Vahid Halilhodzic. Après la consommation de l'échec essayé à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013, disputée en Afrique du Sud, avec une élimination sans gloire dès le premier tour de la compétition, les Verts replongent à nouveau dans l'ambiance de ces éliminatoires du Mondial 2014, l'autre objectif majeur de l'équipe nationale.

Coach Vahid, conscient de l'importance de ce rendez-vous face aux « Ecureuils » du Bénin, a fait appel à 25 joueurs, dont la



plupart évoluent à l'étranger. Parmi les éléments convoqués, figurent cinq qui honorent leur

manière de mettre à côté tous les atouts pour aligner un onze conquérant et compétitif. Une victoire, avec en plus la manière, permettrait au Club Algérie, de mettre définitivement aux oubliettes la dernière sortie africaine, et de concentrer, dans la sérénité, sur la suite des éliminatoires du Mondial 2014. Un succès rassurant va certainement réconcilier le public algérien avec son équipe, c'est dire de l'importance de ce match sur plusieurs niveaux. Côté effectif, on note deux forfaits, le gardien de but de la JSB Béjaïa, Si Mohamed Cédric, remplacé par son compère de l'USM Alger, Mohamed Lamine Zemmamouche, ainsi que le défenseur Liassine Cadamuro, suppléé par le joueur de l'ES Sétif, Mohamed Ziti. Concernant la sélection du Bénin, actuel leader du groupe (4 points) à une longueur de l'Algérie, elle poursuit également son stage entamé le 18 mars à Marseille (France), en présence de 22 joueurs, sous la conduite du technicien français, Manuel Amoros. La délégation sportive du Bénin, effectuera le déplacement à Alger ce dimanche, soit à 48 heures du match, et sera logée à l'hôtel Sheraton d'Alger. Dans l'autre match du groupe 8, le Rwanda accueillera dimanche après midi à Kigali le Mali, 3<sup>e</sup> au classement à la dernière CAN 2013.

## EQUIPE NATIONALE U-20

### Zineddine Ferhat dans le viseur d'Udinese

Le milieu de terrain algérien de l'équipe nationale des moins de 20 ans (U-20), Zineddine Ferhat, très en forme depuis le début du championnat d'Afrique des nations CAN 2013, qui se poursuit en Algérie, a fini par taper dans l'œil des recruteurs étrangers, venus en nombre à Oran et Ain Témouchent pour dénicher les perles rares du continent.

Ainsi, nous avons appris que le talentueux joueur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne), a tapé dans l'œil du club italien de la Serie A, Udinese, dont le recruteur de cette formation a

coché le nom de Ferhat sur son calepin. L'émissaire italien a pris beaucoup d'informations sur le joueur algérien, qui va les exposer à ses supérieurs, une fois de retour en Italie, a-t-on appris d'une personne proche de la sélection. Outre Udinese, l'équipe turque de Bursaspor, est également séduite par les prestations de l'ancien joueur de l'Académie de la fédération algérienne de football (FAF).

Mustafa Dogru, le recruteur de Bursaspor, s'est dit « impressionné » par les qualités techniques et physiques du jeune joueur algérien, ajoutant qu'il

fera le nécessaire pour l'engager dans les rangs de son équipe « dès la saison prochaine ». Incorporé en cours de jeu lors du premier match du tournoi contre le Bénin (0-0), Ferhat, 19 ans, a été titularisé face à l'Egypte (0-1), tout en étant crédité d'une prestation de premier ordre, selon les spécialistes. Au train où vont les choses, Ferhat (19 ans) finira par embrasser une carrière professionnelle dès la saison prochaine, entre-temps, il va certainement taper aux portes de l'équipe nationale.

**A.MAF**

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA**  
**NIF : 408015000017094**

**Numéro de l'Opération : FHP 262.117.11.13**

**Intitulé de l'Opération :** Surélévation de la chaussée (Sidi Laadjel : RN 40B au PK 2 et au PK 46)

# AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU PROJET DE MARCHÉ

Suite à l'avis d'appel d'offres national restreint N° 01/2013 paru dans les quotidiens nationaux **الموطن** en date du **10-01-2013**, et après une consultation relative : **Surélévation de la chaussée (Sidi Laadjel : RN 40B au PK 2 et au PK 46)**, et conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Djelfa annonce l'attribution provisoire du projet suscité à :

Entreprise	Siège social de l'entreprise	NIF	Montant de l'offre	Délai d'exécution	Note	OBS
BELAHCENE A/Aziz	Cité Belgazal B612 N° 34 Djelfa	105649800000156	23.197.028.40	07 mois	69.57	Moins disant

Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Djelfa dans un délai de **dix (10) jours**, et cela, à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire de marché, dans la presse. Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Djelfa, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de publication du présent avis d'attribution provisoire de marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

## LIGUE 1

**L'entraîneur du CA Bordj Bou-Arréridj «pense à jeter l'éponge»**

L'entraîneur du CA Bordj Bou-Arréridj (Ligue 1 professionnelle de football), Abdelkader Amrani, a fait part à l'APS de la «possibilité» qu'il quitte la barre technique du club après le nul (0-0) concédé à domicile à la JSB Béjaïa.

Amrani a ajouté que la raison qui le pousse à envisager cette démarche «n'a aucun lien avec le sport, mais plutôt à l'arbitrage» qui, selon lui, «détermine désormais l'issue des matches».

«Franchement, a-t-il poursuivi, je n'ai plus envie de continuer à trimper toute la semaine pour me retrouver face à un arbitre qui détruit en une seconde tout ce qui a été construit». Pour Amrani, «les résultats sont préde-



terminés dans les coulisses». Affirmant que son équipe a dominé toutes les phases du match face à Béjaïa et raté beaucoup d'occasions, il a considéré que le CABBA a été privé d'un «penalty évident» qui aurait pu valoir les trois

points de la victoire à sa formation qui lutte pour le maintien.

«C'est injuste si l'on tient aussi compte des penalties imaginaires accordés à nos adversaires comme lors des rencontres face à l'USM Bel-Abbès

et l'ASO Chlef», s'est-il exclamé, passablement dépité.

Le CA Bordj Bou-Arréridj occupe, après 24 journées, la 12<sup>e</sup> place du classement de Ligue 1 avec 26 points.

## COUPE D'ALGÉRIE (QUARTS DE FINALE)

**USMA-NAHD jeudi prochain à Bologhine pour ouvrir le bal**

Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, seniors messieurs, débuteront jeudi 28 mars avec le derby algérois entre l'USMA et le NA Hussein-Dey qui aura lieu au stade

Omar-Hamadi (Algér) à partir de 17h00, a indiqué la commission d'organisation de cette compétition.

Pourtant, cette dernière avait annoncé avant de procéder au tirage au sort des quarts de finale, le 7 mars dernier, que les derbies algé-

rois se joueraient au stade olympique du 5-Juillet, avant de faire marche arrière. Ce match a été avancé à jeudi pour permettre aux Usmanites de se déplacer en Egypte pour disputer leur demi-finale retour de la Coupe de l'Union arabe de football (UAFA) contre Al-Ismaïly, le mardi 2 avril au stade des Forces armées du

Caire (aller : 0-0). Le lendemain de USMA-NAHD, vendredi, deux belles affiches sont au programme avec un derby de l'Ouest entre le MC Oran et le WA Tlemcen au stade Habib-Bouakeul d'Oran (15h00) et le match MC Alger-CS Constantine au stade du 5-Juillet à partir de 17h00. Ces quarts de finale prendront fin samedi au stade du 8-Mai 1945 de Sétif (20h45) avec le déroulement du choc ES Sétif-CR Belouizdad, «remake» de la finale de la précédente édition de la Coupe d'Algérie qui avait vu la victoire des Sétiens 2 à 1 après prolongation. Sept des huit équipes encore en lice, dont le détenteur l'ESS (8 trophées), ont déjà remporté la Coupe d'Algérie. Seul le CSC n'a pas encore inscrit son nom au palmarès de cette épreuve.

## Programme des quarts de finale :

<b>Jeudi 28 mars :</b> USMA-NAHD	Stade Omar-Hamadi, Alger (17h00)
<b>Vendredi 29 mars :</b> MCO-WAT	Stade Habib-Bouakeul, Oran (15h00)
<b>Vendredi 29 mars :</b> MCA-CSC	Stade 5-Juillet, Alger (17h00)
<b>Samedi 30 mars :</b> ESS-CRB	Stade 8-Mai 1945, Sétif (20h45).

## MOB

**Cap sur le CRT****Ferrah Menad**

Le moral au beau fixe et dans une bonne ambiance, les gars de Yemma Gouraya poursuivent leur préparation pour le match prévu aujourd'hui face au CRT. Après avoir enchaîné les bons résultats en cette seconde phase de championnat, les Crabes ont retrouvé la confiance. Auteurs d'une série positive de quatre matches sans le moindre revers, les coéquipiers d'Amrane aspirent désormais à terminer la saison en force. A 6 journées de la fin du championnat, les Kabyles de la Soummam ne veulent pas baisser les bras comme nous l'a fait savoir l'entraîneur adjoint, Fouzi Moussouni : «Il reste encore six matchs avant la fin du championnat et nous sommes décidés à terminer la saison en force. Certes, nous n'avons une opportunité cette saison d'accéder en Ligue 1, mais cela ne nous empêchera pas de

défendre nos chances jusqu'à la dernière journée de championnat. Les joueurs sont conscients de la tâche qui les attend et nous allons tout faire pour rester sur la lancée.» L'entraîneur adjoint du MOB affirme que la préparation du match de cet après-midi se déroule le plus normalement du monde : «On prépare cette rencontre le plus normalement du monde. Comme je vous l'ai déjà dit, les joueurs sont conscients de la tâche qui les attend et sont décidés à aller chercher un résultat positif au stade de Ain Témouchent face au RCA.»

**Rahmouni motive ses joueurs...**

Le premier responsable à la barre technique de la formation de Yemma Gouraya, Mourad Rahmouni, a axé ces derniers jours son travail sur le plan psychologique afin de sensibiliser

ses joueurs sur l'importance de cette rencontre face au CRT : «Vous allez affronter une équipe qui est presque relégable de la Ligue deux. Je veux que vous réalisiez un grand match et que vous prouviez votre valeur face à ce genre d'équipe. Toutes les conditions seront réunies pour que vous fassiez un bon match. Je veux que vous terminiez la saison en force» a insisté Rahmouni auprès de ses joueurs lors des dernières séances d'entraînement.

En plus du travail psychologique, Mourad Rahmouni a accordé une grande importance au volet technique en insistant auprès de ses joueurs sur le développement de la qualité de jeu et surtout sur l'importance de la récupération rapide de la balle. D'aucuns estiment que le premier responsable technique des Crabes a réussi à améliorer le jeu de son team. D'ailleurs les résultats de l'équipe durant la seconde manche de la saison sont là pour le prouver.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE L2 (25<sup>e</sup> JOURNÉE)**L'USMB défie le CRBAF pour se rapprocher du podium**

La 25<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, prévue aujourd'hui dans son intégralité à 15h00, sera marquée par l'affiche entre le leader, le CRB Aïn Fekroun et l'USM Blida, un des prétendants à l'accession qui accuse 5 points de retard sur le podium.

Le CRBAF, auteur d'une précieuse victoire (3-2) le week-end dernier chez le SA Mohammadia, aura à cœur de confirmer sa bonne santé en championnat face à une formation de Blida qui croit de plus en plus en ses chances d'accession grâce à ses derniers bons résultats.

L'équipe de la «Ville des Roses» (3<sup>e</sup>) reste, en effet, sur 3 matches sans défaite et a récolté 7 points sur 9 possibles, ce qui lui permettra de se présenter avec un moral gonflé à bloc face au leader.

Comme Aïn Fekroun, le dauphin RC Arbaâ évoluera à domicile contre l'ASM Oran (6<sup>e</sup>), ce qui devrait permettre aux hommes de Samir Boudjâdane de dominer un adversaire fébrile à l'extérieur et consolider ainsi leur seconde place au classement tout en espérant un faux-pas du leader. De son côté, le MO Béjaïa (3<sup>e</sup>) se rendra chez la lanterne rouge, le CR Témouchent, avec l'objectif de récolter les 3 points de la victoire contre une équipe qui a déjà mis les deux pieds en division amateur, tandis que l'ES Mostaganem (4<sup>e</sup>) sera mise à rude épreuve sur le terrain de l'USM Annaba (10<sup>e</sup>) qui n'a pas encore assuré son maintien.

Les autres rencontres de cette 25<sup>e</sup> journée de la Ligue 2 concerneront le bas du tableau où seul le CRT est condamné à jouer en division inférieure la saison prochaine. Le SA Mohammadia (14<sup>e</sup>), qui n'a pas encore digéré la sanction de 3 matches de suspension de terrain assortie de huis clos en raison des incidents ayant émaillé sa rencontre face au CRBAF, joue gros chez le NA Hussein-Dey (7<sup>e</sup>) qui a perdu tout espoir d'accrocher l'une des trois places menant en Ligue 1. A Saïda, un match à 6 points opposera le Mouloudia local (12<sup>e</sup>) au MO Constantine (15<sup>e</sup>) où le perdant sera plus que jamais menacé par la descente aux enfers.

Le stade Imam-Lyès de Médéa sera également le théâtre d'une confrontation entre deux équipes menacées par la relégation, à savoir l'OM (13<sup>e</sup>) et l'AB Merouana (10<sup>e</sup>), alors qu'au Khroub, l'ASK, 7<sup>e</sup> et un peu plus à l'aise, accueille le MSP Batna (9<sup>e</sup>).

**Le programme de la 25<sup>e</sup> journée**

Programme de la 25<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, prévue aujourd'hui à partir de 15h00 :

<b>A Médéa :</b> O Médéa - AB Merouana
<b>Annaba :</b> USM Annaba - ES Mostaganem
<b>Au Khroub :</b> AS Khroub - MSP Batna
<b>A Saïda :</b> MC Saïda - MO Constantine
<b>A Alger (Omar Hamadi) :</b> RC Arbaâ - ASM Oran
<b>A Alger (20 Août 1955) :</b> NA Hussein-Dey - SA Mohammadia
<b>A Annaba :</b> CRB Aïn Fekroun - USM Blida
<b>A Aïn Témouchent :</b> CR Témouchent - MO Béjaïa

Classement	Pts	J
1. CRB Aïn Fekroun	50	24
2. RC Arbaâ	48	24
3. MO Béjaïa	44	24
4. ES Mostaganem	40	24
5. USM Blida	39	24
6. ASM Oran	35	24
7. NA Hussein-Dey	33	24
--. AS Khroub	33	24
9. MSP Batna	31	24
10. USM Annaba	30	24
--. AB Merouana	30	24
12. MC Saïda	29	24
13. O Médéa	27	24
14. SA Mohammadia	24	24
15. MO Constantine	23	24
16. CR Témouchent	6	24

# Man City Offre record pour Agüero

L'avenir de Sergio Agüero, l'attaquant de Manchester City, est incertain. Le Real Madrid songerait sérieusement à recruter le buteur argentin pour la saison prochaine. Et pour réussir dans son entreprise, le club espagnol serait prêt à casser sa tirelire pour attirer dans ses filets l'ancien buteur de l'Atlético Madrid. Le *Daily Star* parle d'une offre de 45 millions d'euros pour tester la volonté des Citizens à conserver leur joueur. L'une des raisons qui pourrait pousser l'international argentin à rentrer en Espagne est d'ordre familial.



## Galatasaray veut Robben

Selon *Bild*, Arjen Robben, l'ailier du Bayern Munich, serait courtisé par Galatasaray.

Le club turc ferait les yeux doux à l'ailier international néerlandais Arjen Robben (29 ans, Bayern Munich), dont le contrat expire en juin 2015. L'ancien joueur du PSV Eindhoven, de Chelsea et du Real Madrid serait dans le viseur



### Liverpool: Pas question de vendre Suarez

Les déclarations de Luis Suarez, rentré en Uruguay pour les éliminatoires de la coupe du Monde 2014, continuent de faire trembler Liverpool. L'attaquant des Reds s'est dit prêt à «écouter des offres, si jamais il y en avait» lors du prochain mercato. Ian Ayre, le manager général du club de la Mersey, est aussi monté au créneau pour assurer que Liverpool n'avait «aucune intention» de vendre son buteur uruguayen, sur SkySports : «Lété dernier, il a signé un nouveau contrat de quatre ans et nous n'avons aucune intention de le vendre. Cest un joueur fantastique qui contribue grandement aux performances de l'équipe.»



## Mata ne pense pas aux Bleus

Avant le choc du groupe I des éliminatoires de la coupe du Monde 2014, mardi, entre l'Espagne et l'équipe de France, Juan Mata se focalise sur le match de ce vendredi face à la Finlande (20h45). «Pour nous, le match le plus important doit être celui de demain contre la Finlande, souffle le joueur de Chelsea. Comme le dit Vicente (Del Bosque, le sélectionneur, ndlr), ce serait une erreur de penser à Paris.»

## Julian Draxler (Schalke 04) dans l'œil du Real Madrid

Le milieu offensif de Schalke 04 Julian Draxler intéresse le Real Madrid selon *Bild*. A 19 ans, l'international allemand ne manque pas de qualités.



## Scolari «On a vu le meilleur Neymar»

Le match amical entre le Brésil et l'Italie a donné lieu à un duel très intéressant à suivre (2-2). Après le coup de sifflet final, le sélectionneur Luiz Felipe Scolari a fait savoir qu'il a apprécié la présentation de ses troupes. «Il y a beau-

coup plus de positif qu'autre chose pour moi, nous développons un nouveau système, l'équipe s'est bien comportée tactiquement. Nous allons continuer avec ce système (4-3-3), contre des équipes qui, elles, évoluent ensemble depuis longtemps», a confié le technicien auriverde lors d'un point presse.



Édité par la SARL  
**DK NEWS**Directeur général  
**Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**Abdelmadjid TAREB**03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél. : 021.94.66.62 (63)** - **Fax : 021.94.66.82**Email : [contact@dknews-dz.com](mailto:contact@dknews-dz.com) - Site : <http://www.dknews-dz.com>**PUBLICITE :** S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél. : 021.94.66.62 (63)** /**Fax : 021.94.66.82 / Email : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION :** S.I.A.Pour votre publicité, prié de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE SPA** -1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél. : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19**

Vendredi 22 - Samedi 23 Mars 2013 - 10/11 Jumada Al-Awwal 1434 - N° 228 - Première année

## LIGUE 1 (24<sup>e</sup> JOURNÉE - MISE À JOUR) : WAT-USMA 0-1 L'USMA enfonce le WAT

L'USM Alger s'est imposée devant le WA Tlemcen sur le score de 1-0, mi-temps : (1-0) en match de mise à jour de la 24<sup>e</sup> journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, disputé hier à Tlemcen.

L'unique but de la partie a été inscrit par Fahem Bouazza (34'). Grâce à cette victoire, l'USMA consolide sa 4<sup>e</sup> place avec 41 pts, alors que la situation du WAT se complique davantage en restant relégable en compagnie de l'USM Bel-Abbès et du CA Batna, tous trois classés 14<sup>e</sup> avec 21 pts.

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	52	24
2. USM El-Harrach	46	24
3. MC Alger	43	24
4. USM Alger	41	24
5. CS Constantine	38	24
6. CR Belouizdad	35	24
7. JS Kabylie	33	24
8. JS Béjaïa	32	24
9. JS Saoura	30	24
10. ASO Chlef	28	24
--. MC El-Eulma	28	24
12. CABB Arréridj	26	24
13. MC Oran	23	24
14. WA Tlemcen	21	24
--. USM Bel-Abbès	21	24
--. CA Batna	21	24

## TRANSFERT Belkalem dans le viseur de l'OM



Le défenseur international algérien de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football), Essaid Belkalem, intéresse l'équipe française de l'Olympique de Marseille (Ligue 1 française), en vue d'un éventuel recrutement pour la saison prochaine, rapportait hier le site spécialisé Le Phocéen. L'OM aurait coché le nom du solide défenseur central algérien, dont le profil intéresserait les dirigeants marseillais. Le joueur, qui sera en fin de contrat en juin prochain, serait également suivi avec attention par l'Olympique Lyonnais. Lancé en équipe nationale par le sélectionneur Vahid Halilhodzic, ce dernier n'a pas tarî d'éloges au moment d'évoquer son joueur. C'est ce qu'il a expliqué dans une récente déclaration à la presse. «C'est un garçon qui a d'énormes qualités physiques. Un très bon stoppeur droit. Il est encore assez jeune. Je pense qu'il a une grosse marge de progression, mais, pour ça, il faut qu'il rejoigne un grand club (...). Essaid a une super mentalité et beaucoup de qualités. Je suis persuadé qu'il va faire une belle carrière», a-t-il souligné. Essaid Belkalem (24 ans), s'était illustré de fort belle manière lors de la double confrontation face à la Libye (aller 1-0, retour 2-0), en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013, qui s'était déroulée en Afrique du Sud. Le MC Alger, actuel 3<sup>e</sup> au classement du championnat de Ligue 1, est également sur ses traces.

## ÉLIMINATOIRES DU MONDIAL 2014 : ALGÉRIE-BÉNIN Halilhodzic face à la presse aujourd'hui

**S. Ben**

Les coéquipiers de Sofiane Feghouli qui ont entamé, en prévision de ce match, un stage de préparation depuis le 20 mars dernier au Centre technique national de la FAF de Sidi Moussa ont été hier à la disposition des journalistes pour une zone mixte.

Ainsi et pour ce qui est de la conférence de presse de Halilhodzic aujourd'hui, il serait de prime abord question de cette histoire des blessures des joueurs qui ne cessent de hanter l'esprit de coach Vahid à chaque regroupement. En effet, avec les blessures de Boudebouz d'il y a une année. Donc ce sujet serait certainement abordé par

Bezzaz et Doukha, coach Vahid a été contraint de puiser dans la liste des réservistes pour pallier ces défections. Ainsi, Ziti, Benmoussa et Zemmamouche ont été rappelés par Vahid pour ce match contre le Bénin. Ce qui veut dire que c'est un sujet qui va prendre beaucoup de temps dans cette conférence. D'autre part et dans le même prolongement l'affaire Cadamuro sera sûrement un bon sujet. Cadamuro seraient blessé la semaine dernière n'a pas rejoint les Verts en stage. Ce qui n'a pas du tout plu au coach Vahid. Cela rappelle l'histoire de Boudebouz d'il y a une année. Donc ce sujet serait certainement abordé par

les journalistes avec le coach. Et là, le cas de la non-convocation justement de Boudebouz et Bezzaz devrait aussi être abordé lors de ce point de presse. Il va de soi que l'accueil des nouveaux venus dont Taider et Ghilas devrait faire aussi objet de discussions avec le coach. Car l'ambiance du groupe est très importante pour un match aussi important que celui-ci contre le Bénin. Faut-il bien préciser pour se rendre compte de cette importance qu'à l'issue de la 2<sup>e</sup> journée, l'Algérie partage la seconde position avec le Mali (3 points), à une longueur du Bénin (2 points). Ce qui n'a pas du tout plu au coach Vahid. Cela rappelle l'histoire de Boudebouz d'il y a une année. Donc ce sujet serait certainement abordé par

cette rencontre capitale. Capitale, car une défaite serait synonyme d'élimination ! Coach Vahid devrait aussi livrer ses impressions sur cette équipe béninoise et la manière avec laquelle les Verts devront aborder ce match mardi prochain.

Le renfort du staff technique dès le mois de juin prochain est sûrement un autre sujet qui pourrait être abordé. Sans oublier celui du nouveau staff technique de l'équipe nationale A qui prépare le prochain CHAN. La collaboration Korichi-Halilhodzic pourrait aussi faire l'objet d'une discussion entre les journalistes et le principal sélectionneur des Verts, les joueurs locaux étant des éléments aussi importants dans le dispositif de Vahid. A rappeler enfin que lors de la 3<sup>e</sup> journée, le Mali sera opposé au Rwanda, aujourd'hui, alors que l'Algérie accueillera le Bénin mardi prochain.

## Foued Kadir : «Le match sera difficile, mais on doit gagner»



Le milieu de terrain de la sélection algérienne de football, Foued Kadir, a estimé que le match de mardi prochain contre le Bénin, pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée, groupe H, des éliminatoires de la Coupe du monde de football (Brésil-2014), sera «difficile et important». Dans une déclaration à la radio RMC, le sociétaire de l'Olympique de Marseille, Ligue 1 du championnat français, reconnaît que l'opposition sera rude face aux Ecureuils, tout en espérant un succès, notamment pour faire ouvrir la CAN 2013 complètement manquée par les Verts.

«On n'a pas d'autre choix que de gagner mardi, pour espérer reprendre la première place du groupe et se qualifier pour le Mondial. Le match ne s'annonce pas facile, mais on tâchera de tout faire pour remporter les trois points. On doit aussi se racheter et se rattraper auprès de notre public, après notre CAN», a déclaré l'Olympien. En prévision du match contre le Bénin, prévu au stade Mustapha-Tchaker de Blida à 20h30, la sélection algérienne a entamé, mercredi, un stage préparatoire au centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a fait appel à 24 joueurs, dont 7 locaux. Pour parer à toute éventualité, le technicien bosnien a établi une liste de réservistes. Outre le match Algérie-Bénin, la 3<sup>e</sup> journée du groupe H, comprend également celui du Rwanda contre le Mali, le 22 mars à Kigali. A l'issue de la 2<sup>e</sup> journée, l'Algérie partage la seconde position du classement avec le Mali (3 pts), à une longueur du leader le Bénin (4 pts), alors que le Rwanda occupe la dernière position avec un point.

## Stéphane Sessegnon forfait face à l'Algérie

Le meneur de jeu de la sélection nationale du Bénin Stéphane Sessegnon, blessé lors du dernier match de son équipe Sunderland en championnat, a déclaré forfait pour le match des Ecureuils face à l'Algérie prévu le 26 mars au stade Mustapha-Tchaker (Blida), pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, a indiqué hier le club de Premier League.

«Le milieu du terrain des Ecureuils a décidé de rester en Angleterre pour soigner sa blessure pendant la trêve internationale, précise Sunderland sur son site officiel. L'ancien star du Paris Saint Germain avait initialement prévu de rejoindre la sélection nationale du Bénin en stage à Aix-en-Provence pour préparer le match face à l'Algérie, mais n'a pas fait le déplacement, souligne le club anglais. Selon la même source, Sessegnon restera avec le personnel médical du club pour préparer le prochain match de son équipe contre Manchester United pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée du championnat d'Angleterre de première division (Premier League).